

● COOPÉRATION ALGÉRO-NIGÉRIENNE
**Vers une intégration
africaine par
les infrastructures**
(P4)

LE MAGHREB

Le Quotidien de l'Économie

● LE FRANÇAIS EN ALGÉRIE

La fin d'un monopole, la guerre des classes et la révolution pédagogique

(Pages 8 et 9)

FOURNITURES SCOLAIRES À DES PRIX RAISONNABLES

Les petites bourses comptent sur les marchés de proximité

Pour aider les familles et alléger leurs dépenses, l'Etat vient de stabiliser les prix à l'approche de la rentrée scolaire, le ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, a décidé d'organiser, en coordination avec les walis, des foires commerciales dans 69 wilayas dédiées à la satisfaction des besoins liés à la nouvelle rentrée scolaire 2026-2027, et ce à partir d'hier 5 septembre. Placée sous le slogan "Ensemble pour une rentrée scolaire réussie", cette manifestation s'inscrit dans le cadre des efforts du ministère visant à garantir la disponibilité et la diversité des différents articles scolaires, et à les mettre à la disposition des citoyens dans des espaces commerciaux organisés et encadrés.

(Lire en Page 3)



● RENTRÉE UNIVERSITAIRE 2026-2027

Baddari s'enquérît de l'état de préparation des universités

(P5)

● PALESTINE OCCUPÉE

L'armée sioniste continue de cibler les enfants de Gaza

(P12)

L'Algérie signe sa meilleure performance à l'étranger avec 40 médailles

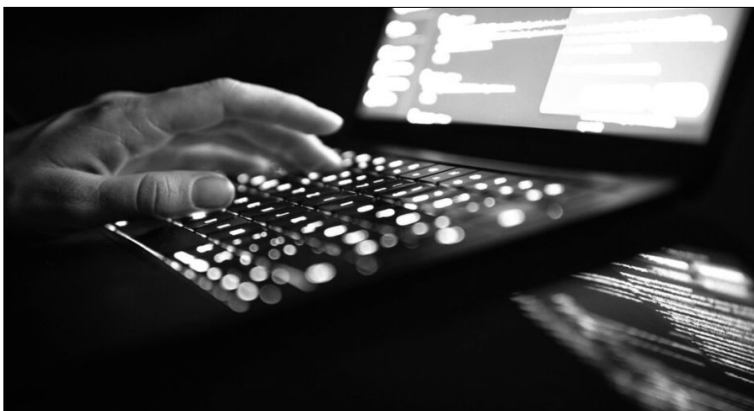


L'Algérie a achevé sa participation aux 20es Jeux méditerranéens de Tarente-2026 (21 août-3 septembre) à la 9e place du classement général, avec un total de 40 médailles (13 or, 8 argent, 19 bronze), signant ainsi sa meilleure performance de l'histoire dans une édition des JM organisée à l'étranger.

Avec 13 titres méditerranéens, la délégation algérienne a notamment brillé dans les disciplines individuelles, à l'image de l'athlétisme, de la gymnastique, de l'haltérophilie, du judo, du karaté, de la lutte et du tennis de table.

Ce bilan permet à l'Algérie de confirmer la dynamique enclenchée lors des JM-2022 d'Oran, où elle avait réalisé sa meilleure performance globale avec 53 médailles (20 or, 17 argent, 16 bronze) et une historique 4e place au classement général. A Tarente, la moisson est certes moins importante en quantité, mais elle constitue la meilleure récolte algérienne lors d'une édition disputée hors du pays.

L'Association des maires de France subit une cyberattaque



L'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité (AMF) a confirmé, vendredi, avoir été victime d'une cyberattaque ayant entraîné le vol de plus de 100 000 enregistrements liés notamment à des élus et des collectivités territoriales. Le site spécialisé « Cyberattaque.org » avait révélé plus tôt dans la journée l'existence de la fuite, revendiquée par un pirate utilisant le pseudonyme « Alduin », qui affirme avoir extrait plusieurs tables de la base de données du site de l'AMF. Le volume publié est présenté comme comportant environ 114 000 entrées. Ce chiffre ne correspond toutefois pas nécessairement à autant de personnes différentes, une même personne pouvant apparaître à plusieurs reprises dans les différentes bases dérobées. Les fichiers analysés comprennent notamment des noms et prénoms, des adresses électroniques professionnelles ou personnelles, les fonctions exercées, les communes ou intercommunalités de rattachement, des identifiants internes ainsi que des informations liées aux abonnements à l'AMF.

Des maires, adjoints, conseillers municipaux, directeurs généraux des services, responsables des ressources humaines, gestionnaires de paie, juristes et agents territoriaux figurent parmi les profils recensés dans les données exposées. Certaines coordonnées liées à des services de l'État ou à d'autres organismes publics apparaissent également dans les fichiers.

La fuite comporte aussi des données d'authentification particulièrement sensibles. Une partie des fichiers contient des mots de passe protégés par hachage bcrypt, tandis qu'une autre table comprendrait des identifiants associés à des mots de passe directement lisibles. Ces éléments ont été constatés par les sites spécialisés ayant analysé les fichiers diffusés.

L'AMF a indiqué travailler à déterminer précisément l'étendue de la compromission et a saisi la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). L'association prévoit d'informer individuellement les personnes concernées à l'issue de l'audit en cours.

Selon « Cyberattaque.org », le pirate affirme avoir exploité une vulnérabilité par injection SQL de type « UNION » sur le site de l'association afin d'accéder aux bases de données. L'AMF n'a toutefois pas confirmé publiquement, à ce stade, cette explication technique ni les circonstances exactes dans lesquelles l'intrusion s'est produite.

L'ONU alerte sur un El Niño de très forte intensité jusqu'en 2027

L'ONU alerte sur un El Niño d'une intensité très forte qui pourrait s'installer jusqu'en 2027, menaçant la planète de sécheresses et d'inondations extrêmes. L'Organisation météorologique mondiale (OMM) lance une alerte inédite : l'épisode d'El Niño en cours s'annonce comme le plus puissant depuis le début des relevés climatiques il y a 40 ans. Selon les dernières prévisions de l'instance onusienne, ce phénomène météo mondial s'est solidement installé et devrait atteindre son apogée vers la fin de l'année 2026, avec une probabilité de près de 100 % de se maintenir jusqu'en février 2027.

Des températures de surface océanique en nette surchauffe témoignent de cette montée en puissance exceptionnelle : Pacifique équatorial : Les anomalies thermiques ont atteint jusqu'à +2,6 °C au-dessus des normales au mois d'août. Sous la surface de l'océan : Les températures dépassent la moyenne de plus de 8 °C par endroits, formant un immense réservoir de chaleur qui alimente le phénomène.

Face à ces données, Celeste Saulo, secrétaire générale de l'OMM, avertit que l'intensité de cet épisode pourrait « dépasser les limites des graphiques utilisés depuis quatre décennies ». Le secrétaire général de l'ONU, António Guterres, rappelle de son côté que « les phénomènes météorologiques extrêmes deviennent la nouvelle norme ».

Caractérisé par un réchauffement anormal des eaux du Pacifique équatorial, El Niño modifie l'ensemble des régimes de vents et de précipitations de la planète. L'épisode actuel menace d'engendrer des conséquences majeures : Sécheresses sévères et incendies : Risques accrus en Amazonie, en Amérique centrale, en Indonésie et en Australie. Perturbations de la mousson : Altération des cycles pluviométriques en Inde. Inondations et pluies diluviennes : Précipitations intenses attendues dans l'est de l'Afrique. Ce dérèglement pèse lourdement sur les populations et les économies locales. Pour devancer les catastrophes à venir, l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) réclame 110 millions de dollars (environ 95 millions d'euros). Ce plan d'urgence vise à protéger 4,9 millions de personnes vulnérables avant que les crises humanitaires ne s'aggravent.

Après l'année record de 2024, marquée par le précédent épisode El Niño, les experts redoutent une nouvelle envolée des températures mondiales. Une véritable course contre la montre est désormais engagée pour adapter les infrastructures et protéger les populations exposées.



La RDC et l'OMS lancent un plan de 180 jours pour freiner l'épidémie d'Ebola

L'a RDC et l'OMS lancent un plan de 180 jours de 1,3 milliard \$ pour freiner l'épidémie d'Ebola, qui a déjà fait plus de 3.000 morts dans le pays. La République démocratique du Congo (RDC) et ses partenaires ont lancé vendredi un nouveau plan de 180 jours pour renforcer la lutte contre l'épidémie d'Ebola, dont le financement est estimé à 1,3 milliard de dollars, selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Présenté à Kinshasa, capitale de la RDC, ce plan prévoit notamment de renforcer la surveillance épidémiologique, la recherche des contacts, la prise en charge des malades, la communication auprès des communautés et les moyens logistiques, ainsi que la préparation des provinces menacées par une propagation du virus. L'épidémie, provoquée par le virus Ebola Bundibugyo, avait fait 3.072 morts sur 6.342 cas signalés au 2 septembre, selon le Bureau régional de l'OMS pour l'Afrique. Soixante zones de santé réparties dans six provinces sont désormais touchées.

Les autorités sanitaires s'inquiètent en particulier du nombre toujours élevé de décès survenant dans les communautés, souvent chez des personnes qui n'avaient pas été identifiées comme contacts et qui n'avaient pas été prises en charge dans des structures de santé.

« Chaque cas détecté trop tard, chaque contact manqué et chaque retard dans la mobilisation des ressources se traduisent par des vies perdues », a déclaré Anne Ancia, représentante par intérim de l'OMS en RDC. Le ministre congolais de la Santé, Roger Kamba, a, de son côté, estimé que la riposte ne pouvait pas se limiter au seul secteur sanitaire et devait associer les communautés, les autres services de l'État ainsi que les partenaires internationaux. Selon l'OMS, 1,3 milliard de dollars seront nécessaires pour mettre en œuvre l'ensemble du plan au cours des six prochains mois. Un investissement jugé essentiel pour rompre les chaînes de transmission et éviter une aggravation de la crise sanitaire, humanitaire et socio-économique.

Le coordonnateur résident des Nations unies en RDC, Damien Mama, a appelé à garantir des financements « suffisants, flexibles et prévisibles », estimant que la riposte contre Ebola devait également être intégrée à l'action humanitaire plus large dans le pays.

Déclarée en mai, l'épidémie actuelle est depuis devenue la plus importante et la plus meurtrière jamais enregistrée en RDC, ainsi que la 2e plus importante au monde, derrière l'épidémie qui avait frappé l'Afrique de l'Ouest entre 2014 et 2016.

Syrie : l'artillerie sioniste cible la campagne à l'ouest de Damas

L'es forces de l'occupation sioniste ont tiré jeudi quatre obus sur la zone entourant la colline de Bat al-Warda, près de Beit Jinn, dans la campagne à l'ouest de Damas, ont rapporté les médias d'État syriens.

La chaîne Al Ikhbaria TV a rapporté que « les forces d'occupation israéliennes ont tiré quatre obus en direction de la zone entourant la colline de Bat al-Warda, près de la localité de Beit Jinn, dans la campagne occidentale de Damas. »

Aucune victime ni aucun dégât matériel n'ont été signalés dans l'immédiat à la suite des tirs, et les autorités syriennes n'ont publié aucune déclaration sur l'incident.

La colline de Bat al-Warda avait également été visée samedi, quelques jours après qu'une délégation syrienne conduite par le ministre des Affaires étrangères Asaad al-Shaibani avait rencontré une délégation israélienne en Jordanie sous médiation américaine, selon l'agence de presse officielle syrienne SANA, qui cite une source diplomatique au ministère des Affaires étrangères.

La source a indiqué que la réunion s'était tenue « dans le cadre des efforts visant à réduire les tensions après les récents bombardements israéliens du territoire syrien et l'escalade des tensions dans le sud de la Syrie ».

Certaines parties du sud de la Syrie ont connu des incursions et des attaques israéliennes quasi quotidiennes, notamment dans les provinces de Quneitra et de Daraa, comprenant des raids, des fouilles, des arrestations et l'établissement de points de contrôle militaires.

FOURNITURES SCOLAIRES À DES PRIX RAISONNABLES

Les petites bourses comptent sur les marchés de proximité

Pour aider les familles et alléger leurs dépenses, l'Etat vient de stabiliser les prix à l'approche de la rentrée scolaire, le ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, a décidé d'organiser, en coordination avec les walis, des foires commerciales dans 69 wilayas dédiées à la satisfaction des besoins liés à la nouvelle rentrée scolaire 2026-2027, et ce à partir d'hier 5 septembre. Placée sous le slogan "Ensemble pour une rentrée scolaire réussie", cette manifestation s'inscrit dans le cadre des efforts du ministère visant à garantir la disponibilité et la diversité des différents articles scolaires, et à les mettre à la disposition des citoyens dans des espaces commerciaux organisés et encadrés.

Ces foires visent à permettre aux familles d'acquiescer les fournitures nécessaires à la rentrée scolaire, notamment à la faveur de prix compétitifs, selon la même source.

Ainsi donc, et à titre d'exemples, les salons de vente de fournitures scolaires, qui ont ouvert leurs portes hier, dans plusieurs wilayas du sud du pays en prévision de la rentrée scolaire (2026-2027), connaissent un vif succès auprès des citoyens, intéressés par la diversité des produits proposés et les prix compétitifs. Ces espaces commerciaux, dont l'ouverture a été supervisée par les autorités de wilaya, notamment à Touggourt, Tamanrasset, Ghardaïa, Laghouat et Aflou, à l'initiative du secteur du commerce sous le signe "Ensemble pour une rentrée scolaire réussie", rassemblent plusieurs opérateurs économiques, de commerce de détail et de gros, ainsi que des artisans spécialisés dans la vente de fournitures scolaires et autres articles liés à la rentrée scolaire.

Ils proposent des articles divers, tels que cartables, fournitures scolaires, tabliers, vêtements et chaussures, ainsi que d'autres produits connexes, permettant aux familles de se procurer tout ce dont leurs enfants ont besoin dans un même espace commercial et à des prix compétitifs. Cette initiative intervient en application des directives du ministère de tutelle visant à assurer le succès de la rentrée sociale et scolaire, en accompagnant les parents d'élèves et en leur permettant d'acquiescer les fournitures scolaires à des prix raisonnables et compétitifs, a expliqué à l'APS le directeur du commerce de la wilaya de Touggourt, Mounir Aouiche.

De son côté, le directeur délégué au commerce d'Aflou, Ahmed Derradji, a indiqué que les services du secteur, en coordination avec différents partenaires, ont mobilisé les ressources nécessaires pour garantir le succès de cet événement commercial et accueillir les visiteurs dans des conditions adéquates.

Dans le même contexte, et afin de préserver le pouvoir d'achat des citoyens à l'approche de la rentrée scolaire, les services du secteur de l'éducation, en coordination avec les services du commerce, s'emploient à ouvrir des points de vente agréés pour les manuels scolaires des différents paliers de l'enseignement, à des prix étudiés.

Approchés par l'APS, des citoyens ont salué l'organisation de telles manifestations commerciales, qui

permettent de se procurer des fournitures scolaires à des prix jugés abordables. Dans ce même ordre d'idées, 20 marchés de proximité consacrés à la vente des fournitures et articles scolaires ont été programmés dans 19 communes de la capitale depuis hier.

LA DASS AU SECOURS DES ENFANTS À BESOINS SPÉCIFIQUES

Par ailleurs, une attention particulière a été accordée à la prise en charge des enfants à besoins spécifiques. Plusieurs services de la wilaya ont été mobilisés à cet effet, notamment la Direction de l'action sociale et de la solidarité (DASS), ainsi que l'établissement public de wilaya chargé de la gestion des jardins d'enfants, crèches et structures de garde. La wilaya d'Alger compte actuellement 25 centres dédiés à cette catégorie, dont six ont été mis en service durant la précédente année scolaire. Le dispositif sera prochainement renforcé par deux nouveaux centres, qui seront implantés à Mohammadia et Réghaïa.

Cette démarche s'inscrit dans la stratégie des services de la wilaya visant à assurer un centre psychopédagogique dans chaque circonscription administrative, afin de rapprocher les structures spécialisées des familles concernées.

En outre, plusieurs classes sont en cours d'aménagement au profit des enfants atteints de xeroderma pigmentosum, communément appelés « enfants de la Lune », avec la mise en place de conditions adaptées à leur scolarisation et la prise des mesures nécessaires tenant compte des particularités de leur situation.

CINQ MARCHÉS DE PROXIMITÉ À KHENCHELA

D'autre part, la direction du commerce de la wilaya de Khenchela a prévu d'ouvrir, au cours de la première semaine du mois de septembre prochain, cinq marchés de proximité de vente des fournitures scolaires, a indiqué la chargée de communication à cette direction, Farida Taghout. La même source a précisé à l'APS que l'ouverture de ces marchés est projetée au hall de la Maison de la culture Ali Souaïhi, un espace commercial privé dans la commune de Khenchela, la Maison de jeunes Mohamed-Hamlaoui de la commune d'Ain Touila, à la Maison de jeunes frères Zouaghi de la commune de Kaïa et à la Maison de jeunes Abderazak Nabti de la commune de chechar.

La même cadre a précisé que 78 opérateurs économiques, trois artisans et l'Office national des publications scolaires participeront à cette manifestation commerciale qui précédera de deux semaines la rentrée scolaire et se poursuivra jusqu'à la fin du mois de septembre.

Ces marchés de proximité tenus sous forme d'expositions seront consacrés à la commercialisation des manuels scolaires des trois paliers de l'enseignement, des divers articles scolaires, des blouses scolaires et de vêtements pour écoliers, selon la même source. Mme Taghout a également souligné que la direction du commerce mobilisera des brigades pour le contrôle des marchés de vente des articles scolaires et la véri-

fication de la conformité des produits vendus aux normes requises outre l'affichage des prix.

FORTE AFFLUENCE AUX SALONS DES FOURNITURES SCOLAIRES AU SUD DU PAYS

Par ailleurs, les salons de vente de fournitures scolaires, qui ont ouvert leurs portes dans plusieurs wilayas du sud du pays en prévision de la rentrée scolaire (2026-2027), connaissent un vif succès auprès des citoyens, intéressés par la diversité des produits proposés et les prix compétitifs. Ces espaces commerciaux, dont l'ouverture a été supervisée par les autorités de wilaya, notamment à Touggourt, Tamanrasset, Ghardaïa, Laghouat et Aflou, à l'initiative du secteur du commerce sous le signe "Ensemble pour une rentrée scolaire réussie", rassemblent plusieurs opérateurs économiques, de commerce de détail et de gros, ainsi que des artisans spécialisés dans la vente de fournitures scolaires et autres articles liés à la rentrée scolaire.

Ils proposent des articles divers, tels que cartables, fournitures scolaires, tabliers, vêtements et chaussures, ainsi que d'autres produits connexes.

L'initiative intervient en application des directives du ministère de tutelle visant à assurer le succès de la rentrée sociale et scolaire, en accompagnant les parents d'élèves et en leur permettant d'acquiescer les fournitures scolaires à des prix raisonnables et compétitifs, a expliqué à l'APS le directeur du commerce de la wilaya de Touggourt, Mounir Aouiche.

Pour sa part, le directeur délégué au commerce d'Aflou, Ahmed Derradji, a indiqué que les services du secteur, en coordination avec différents partenaires, ont mobilisé les ressources nécessaires pour garantir le succès de cet événement commercial et accueillir les visiteurs dans des conditions adéquates.

A ALGER, 19 MARCHÉS DE QUARTIER OUVERTS

La wilaya d'Alger a ouvert 19 marchés de quartier répartis dans ses 14 arrondissements administratifs en prévision de la rentrée scolaire 2026/2027.

Selon un communiqué de la wilaya, l'ouverture de ces marchés vise à fournir des fournitures scolaires et à garantir leur disponibilité à des prix compétitifs. Ces marchés seront ouverts dès ce samedi.

La wilaya d'Alger a même publié la liste des marchés de quartier et leur localisation dans les différentes communes.

A Zéralda le lieu de vente des articles scolaires se trouve à la place de la Liberté au centre-ville alors que la Cité 18 est mobilisée dans la commune de Rahmania, à Sidi Abdellah, et précisément à Mahelma, deux marchés de proximités sont opérationnels à la place de la Révolution au centre-ville et à l'avenue Houari Boumediene de la nouvelle ville. A Cheraga, c'est à la Place proche du marché communal et à Aïn Benian à la Place à proximité de la station des bus. A Bir Mourad-Rais, c'est à Birkhadem et précisément à la place du jardin central de la commune. A Baraki, et précisément à Sidi Moussa, c'est au marché couvert communal que la vente des articles scolaires est effectuée. Du côté de Bab El Oued, à Alger, c'est à la placette d'El Kettani que la vente



s'effectue, alors qu'à Bouzaréah, la vente des articles scolaires s'effectue à Ben Aknoun et précisément à l'entrée du stade Abada Mohand Larbi.

Du côté d'El Harrach, c'est la place Aissat Idir qui est réquisitionnée pour cette opération. A Birtouta, deux points de vente sont retenus : Tessala El Merdja et Birtouta, alors qu'à Draria, trois points de vente sont opérationnels et c'est dans les communes de Draria, de Douéra et de Baba H'ssen. A Hussein-Dey, la vente des articles scolaire s'effectue

à El Magharia, alors qu'à Sidi M'hamed c'est à la place du 1er mai, en face de l'hôpital Mustapha Bacha que s'effectue cette opération.

A Dar El Beïda, la vente s'effectue dans la commune de Bordj El Kiffane et précisément à la Place des martyrs, avenue Ali Khodja en face de l'APC.

Enfin, à Rouïba, la vente des articles scolaires s'effectue dans deux points de vente : la place Mohand Ouâmar Bourkika et en face du stade communal Hamdi Cheb Cheb.

Saïd B.

LA CONJONCTURE

Par R. N.

Algérie - Qatar : un partenariat économique en pleine accélération

Les relations économiques entre l'Algérie et le Qatar connaissent une nouvelle dynamique. Au-delà des liens historiques et politiques solides, Alger et Doha s'emploient désormais à traduire cette convergence de vues en projets concrets, notamment dans l'industrie lourde, l'agroalimentaire et la pétrochimie pour booster les échanges commerciaux et bâtir un partenariat durable et mutuellement bénéfique.

Cette volonté a été réaffirmée jeudi à Alger lors d'une rencontre entre le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, et une délégation d'hommes d'affaires qataris conduite par Cheikh Mohammed Ben Fahd Mohammed Al Thani. Selon un communiqué du ministère, les discussions ont porté sur les moyens de développer la coopération et le partenariat entre les opérateurs économiques des deux pays.

La coopération algéro-qatarie se distingue par l'importance des projets d'investissement déjà engagés ou en cours de finalisation. Deux d'entre eux illustrent parfaitement cette nouvelle ambition.

Le premier concerne la sidérurgie. Le complexe de Qatar Metal Steel, implanté en Algérie, représente l'un des plus grands investissements qataris hors du Golfe. Avec une capacité de production de plusieurs millions de tonnes d'acier par an, ce projet vise à couvrir les besoins du marché national et à positionner l'Algérie comme exportateur régional de produits sidérurgiques. Il s'inscrit pleinement dans la stratégie algérienne de diversification industrielle et de réduction des importations.

Le second projet phare est celui de Baladna. Ce méga-projet agroalimentaire, dédié à la production de produits laitiers, est appelé à révolutionner la filière lait en Algérie. Avec des investissements massifs, des technologies de pointe et une capacité de production ambitieuse, Baladna doit contribuer à atteindre l'autosuffisance en lait et dérivés, tout en créant des milliers d'emplois directs et indirects.

A ces deux piliers s'ajoute un troisième axe prometteur : la pétrochimie. L'Algérie, forte de ses ressources en gaz et hydrocarbures, et le Qatar, leader mondial du GNL, disposent d'atouts complémentaires pour développer des partenariats dans la transformation et la valorisation des hydrocarbures. Les discussions portent notamment sur la création de coentreprises dans la production d'engrais, de plastiques et d'autres produits à forte valeur ajoutée.

Au-delà des grands projets, les deux parties veulent donner un nouvel élan aux échanges commerciaux. Lors de sa rencontre avec la délégation qatarie, Kamel Rezig a insisté sur la nécessité de passer à une vitesse supérieure. La rencontre a permis de passer en revue les opportunités de coopération économique et d'investissement disponibles, particulièrement dans les secteurs prioritaires identifiés par les deux gouvernements.

L'idée est de renforcer les partenariats entre entreprises algériennes et qataries, de faciliter l'accès au marché de part et d'autre et d'encourager les joint-ventures. Le Qatar, avec ses fonds souverains et son expertise en gestion de grands projets, et l'Algérie, avec son vaste marché de 46 millions de consommateurs et sa position de porte d'entrée vers l'Afrique, ont tout intérêt à mutualiser leurs forces.

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre des efforts continus visant à promouvoir les relations économiques et commerciales bilatérales. Elle vise à encourager l'établissement de partenariats fructueux et durables entre les acteurs économiques afin de créer de nouvelles opportunités de coopération.

La coopération algéro-qatarie dépasse ainsi le cadre des simples échanges commerciaux. Elle s'oriente vers un véritable partenariat stratégique fondé sur l'investissement productif, le transfert de technologies et la création de richesses. En misant sur des secteurs clés comme la sidérurgie, l'agroalimentaire et la pétrochimie, les deux pays posent les jalons d'une intégration économique solide. Avec la volonté politique des dirigeants des deux pays et la mobilisation du secteur privé, le partenariat algéro-qatari est appelé à devenir un modèle de coopération Sud-Sud, au service du développement et de la sécurité alimentaire et industrielle des deux nations.

R. N.

COOPÉRATION ALGÉRO-NIGÉRIENNE

Vers une intégration africaine par les infrastructures

Alger a accueilli jeudi une nouvelle étape importante dans le partenariat entre l'Algérie et le Niger dans le domaine des travaux publics. Les concertations techniques entre les deux pays ont été couronnées par la signature d'accords spécifiques et l'adoption d'un plan d'action commun, selon un communiqué du ministère des Travaux publics et des Infrastructures de base. Abdelkader Djellaoui, a reçu au siège de son département une délégation nigérienne conduite par le Secrétaire général du ministère de l'Équipement et des Infrastructures, Abdoulaye Ouma Ahmet. La délégation comprenait également les directeurs généraux des laboratoires relevant du secteur au Niger. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations issues de la 2^e session de la Grande commission mixte algéro-nigérienne tenue à Niamey les 23 et 24 mars derniers. Elle fait suite également aux accords conclus lors de la visite en Algérie, le 23 juin dernier, du ministre nigérien de l'Équipement et des Infrastructures, Salissou Mahaman Salissou. Les discussions ont porté sur les voies et moyens de concrétiser le protocole de coopération signé à Niamey en mars, ainsi que sur le suivi de la mise en œuvre des mémorandums d'entente conclus entre l'Organisme national de contrôle technique des travaux publics, le CTTP, et le Laboratoire central des travaux publics, le LCTP, et leurs homologues nigériens. Les deux parties ont également examiné les perspectives d'élargissement des domaines de partenariat et de renforcement des capacités techniques. Les concertations ont

permis d'aborder plusieurs projets d'accords et de programmes de coopération. Il s'agit notamment d'un accord spécifique entre le CTTP et le Centre de perfectionnement des travaux publics du Niger, accompagné d'un plan d'action commun entre les deux institutions. Un accord de formation et de perfectionnement a également été conclu entre le LCTP et le Laboratoire national des travaux publics et du bâtiment du Niger. Un programme de formation au profit des cadres techniques nigériens a par ailleurs été adopté. Ces concertations ont abouti à la signature des accords spécifiques entre les laboratoires concernés et à l'adoption de la version finale du plan d'action. Le lancement de sa mise en œuvre sur le terrain a été acté, avec un accent particulier sur le transfert d'expertises et l'organisation de formations techniques dans les différents domaines des travaux publics et des infrastructures. Cette coopération vise en premier lieu à renforcer les capacités techniques de la partie nigérienne. L'Algérie, forte de son expérience dans la réalisation de grands projets routiers et autoroutiers, notamment la Route Transsaharienne, entend partager son savoir-faire pour accompagner le Niger dans le développement de son réseau d'infrastructures. L'objectif est aussi de promouvoir l'échange d'expertises entre les établissements spécialisés des deux pays afin de consolider la coopération bilatérale. Au-delà de l'aspect technique, cette dynamique s'inscrit dans une vision plus large : renforcer l'intégration interafricaine par la réalisation de voies routières structurantes et améliorer les liaisons terrestres entre les deux

pays voisins. Le développement des infrastructures de transport est en effet considéré comme un levier essentiel pour faciliter les échanges commerciaux, la mobilité des personnes et l'intégration régionale, notamment dans le cadre de la Zone de libre-échange continentale africaine. Avec le lancement concret de ce plan d'action, la coopération algéro-nigérienne entre dans une phase opérationnelle. Elle traduit la volonté des deux pays de bâtir ensemble des infrastructures durables au service du développement et de l'intégration du continent africain.

UNE DÉLÉGATION NIGÉRIENNE INSPECTE SUR LE TERRAIN L'EXPERTISE ALGÉRIENNE EN MATIÈRE D'INFRASTRUCTURES

Après la signature des accords de coopération jeudi dernier à Alger, la coopération algéro-nigérienne dans le domaine des travaux publics est entrée dans sa phase pratique. Une délégation du secteur de l'équipement et des infrastructures du Niger a effectué, hier, une visite de terrain sur plusieurs projets et ouvrages réalisés à Alger. Selon un communiqué du ministère des Travaux publics et des Infrastructures de base, cette visite s'inscrit dans le cadre du renforcement de la coopération bilatérale et du transfert d'expertises entre les deux pays, conformément au plan d'action commun adopté cette semaine. La délégation nigérienne, conduite par le Secrétaire général du ministère de l'Équipement et des Infrastructures, Abdoulaye Ouma Ahmet, s'est rendue en premier lieu sur le chantier de la voie express reliant le stade olympique du 5 Juillet à



Khraïcia, au niveau de la 2^e rocade d'Alger. Sur place, les membres de la délégation ont pu se familiariser avec les différentes phases d'avancement du projet. Un intérêt particulier a été porté aux deux ouvrages d'art, deux ponts situés entre Baba Hassan et Draria. Ces structures s'étendent sur une longueur totale de 1260 mètres et culminent à 24 mètres de hauteur. Elles constituent un exemple concret des capacités techniques algériennes en matière de génie civil et de réalisation de grandes infrastructures de franchissement. Au cours de cette visite, des explications techniques détaillées ont été fournies au sujet des méthodes de gestion et de suivi adoptées pour la concrétisation des grands projets d'infrastructures. Les ingénieurs algériens ont présenté les procédures de contrôle qualité, les techniques de construction et les solutions techniques mises en œuvre pour relever les défis du terrain. Cette sortie a permis à la partie nigérienne de toucher du doigt l'expérience algérienne et les compétences nationales dans la réalisation et le suivi des projets sectoriels, particulièrement dans les domaines du génie civil, des routes et des ouvrages d'art. Le programme de la dél-

gation se poursuivra dans les prochains jours par la visite de plusieurs laboratoires nationaux relevant du secteur. L'objectif est de découvrir leurs capacités techniques et scientifiques ainsi que l'expertise de leurs cadres. Ces visites visent à poser les bases concrètes du transfert de compétences prévu par les accords signés, notamment à travers des programmes de formation au profit des cadres techniques nigériens. Cette visite de terrain fait directement suite aux concertations algéro-nigériennes tenues jeudi à Alger sur le renforcement de la coopération technique dans le domaine des travaux publics et des infrastructures de base. Ces discussions avaient été sanctionnées par la signature de plusieurs accords de coopération entre les laboratoires et centres de formation des deux pays. En combinant signature d'accords et visites pratiques, l'Algérie et le Niger donnent ainsi un contenu concret à leur partenariat. L'ambition affichée est de renforcer les capacités techniques nigériennes et de jeter les bases d'un réseau d'infrastructures intégré au service de la connectivité régionale et de l'intégration africaine.

Hamza B.

L'INGÉNIERIE, LE GAZ, LA PÉTROCHIMIE ET LES TECHNOLOGIES DE POINTE

L'Algérie et KBR renforcent leur coopération autour de projets stratégiques

Mohamed Arkab a reçu une délégation de KBR pour examiner le renforcement du partenariat en Algérie, notamment dans l'ingénierie, le gaz, la pétrochimie et les technologies de pointe. Le ministre d'État, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, a reçu mercredi à Alger, une délégation de la société américaine « KBR » (Kellogg Brown & Root), avec laquelle il a examiné les moyens de renforcer la coopération et le partenariat, selon un communiqué du ministère. Les entretiens avec la délégation, qui comprenaient le vice-président du développement commercial, Alp Togay Kurum, et le président des solutions technologiques durables, Jay Ibrahim, en présence du Président-directeur général du groupe Sonatrach, Nourreddine Daoudi, et de plusieurs cadres du ministère, ont porté sur les perspectives de renforcement de la présence de KBR en Algérie. Au cours de cette rencontre, les opportunités de coopération et de partenariat dans plusieurs projets stratégiques ont été passées en revue, notamment dans les domaines de l'ingénierie, de la gestion de projets et des technologies de pointe, conformément aux objectifs de l'Algérie visant à développer le secteur des hydrocarbures et à renforcer ses capacités industrielles et technologiques, selon le communiqué. À cette occasion, Arkab a souligné l'importance de consolider les partenariats avec les grandes

entreprises mondiales et de tirer profit de leur expertise et de leurs technologies de pointe, contribuant ainsi au développement et à la modernisation des infrastructures énergétiques et industrielles, au renforcement du contenu local ainsi qu'au transfert de connaissances et d'expertise. Il a également invité l'entreprise américaine à saisir les opportunités offertes par le marché algérien et à participer aux grands projets d'investissement, en particulier dans les domaines du développement gazier, de l'industrie de transformation et des technologies modernes.

KBR PROPOSE SON EXPERTISE À SONATRACH

De son côté, KBR s'est dit disposé à mettre son expertise technique et managériale ainsi que ses technologies de pointe au service de Sonatrach. L'entreprise américaine entend notamment apporter son concours au développement du secteur amont pétrolier et gazier, avec l'objectif de contribuer à l'accroissement des capacités de production de pétrole et de gaz, mais également au développement de la filière pétrochimique. Lors de cette rencontre, la délégation de KBR a également mis en avant son expérience de longue date en Algérie et ses liens historiques avec Sonatrach, établis depuis le début des années 1980. Au fil des décennies, le

groupe américain a participé à la réalisation de plusieurs infrastructures majeures, notamment des installations de gaz naturel liquéfié (GNL) à Skikda et Arzew, des unités de traitement du gaz et du pétrole, ainsi que des unités de production d'ammoniac. KBR a également contribué à plusieurs opérations de rénovation et de modernisation d'installations industrielles.

FAIRE DE L'ALGÉRIE UN MARCHÉ PRIORITAIRE EN AFRIQUE

La société a également affirmé son orientation à faire de l'Algérie « un marché prioritaire dans la région d'Afrique du Nord », tout en se disant prête à créer une structure dédiée à l'ingénierie et à la gestion de projets au niveau national, en s'appuyant sur les compétences et les ressources locales et internationales. La délégation de l'entreprise américaine a exprimé son vif intérêt à renforcer sa présence en Algérie et à contribuer à la concrétisation des grands projets industriels et d'investissement, confirmant sa disposition à mobiliser ses expertises et ses capacités technologiques et d'ingénierie pour soutenir les programmes de développement de l'Algérie et consolider la coopération à long terme avec Sonatrach et les entreprises nationales, ajoute le communiqué du ministère.

H. B.

RENTREE UNIVERSITAIRE 2026-2027

Baddari s'enquérît de l'état de préparation des universités

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a effectué, hier, une visite à travers nombre de facultés de l'Université de Boumerdès.



Baddari s'est enquis de leur état de préparation en prévision de la rentrée universitaire 2026-2027, donnant une série d'instructions visant à améliorer les conditions d'enseignement et d'accueil et à promouvoir les structures universitaires conformément aux exigences de l'Université 4.0, fondée sur la numérisation, l'innovation, l'intelligence artificielle et l'adaptation des formations aux besoins de l'économie nationale, indique un communiqué du ministère. A la faculté de médecine, Baddari instruit de

procéder à l'aménagement et à la modernisation des espaces pédagogiques, à l'amélioration des accès et de l'environnement extérieur de la faculté, et à l'équipement des salles et espaces pédagogiques et des différents services, tout en intégrant les moyens nécessaires à la modernisation et à la numérisation des prestations et à l'amélioration de la qualité de l'accueil et de l'orientation des étudiants. Au niveau de la faculté des sciences, le ministre insiste sur

la nécessité d'améliorer l'aspect général de la faculté, à l'intérieur comme à l'extérieur, et de valoriser l'environnement universitaire à travers l'aménagement des espaces afin de les rendre plus attractifs et mieux adaptés aux étudiants et aux enseignants. Inspectant la faculté des sciences de l'ingénieur, Baddari souligne « l'importance de développer et de créer de nouvelles spécialités en ingénierie et technologies, notamment dans les domaines liés

aux industries légères et aux technologies avancées, comme la microélectronique, les circuits intégrés, la mécanique, l'ingénierie du matériel informatique, les systèmes intégrés, l'automatisation et les technologies industrielles modernes ».

Il exhorte le directeur de l'Université de Boumerdès à entamer la mise en œuvre de la stratégie nationale de l'intelligence artificielle, à travers le développement de formations spécialisées, l'encouragement de la recherche et de l'innovation dans le domaine de l'intelligence artificielle et l'utilisation de ses applications pour améliorer la performance pédagogique et administrative et les œuvres universitaires, afin de renforcer l'adaptation de l'université à la transformation numérique et technologique.

Le ministre rappelle la prolongation des horaires d'exploitation des structures universitaires jusqu'à 22h00, afin d'offrir aux étudiants des espaces supplémentaires pour la révision et la réalisation des projets

de recherche et d'innovation ». Il insiste également sur « le renforcement de l'accompagnement des étudiants vers les professions libérales, à travers le développement de la formation dans le domaine de l'entrepreneuriat, l'accompagnement des projets et la concrétisation des idées et des innovations en projets économiques réalisables, permettant ainsi à l'étudiant de passer de demandeur d'emploi à créateur de sa propre opportunité professionnelle et de contribuer ainsi à la création de richesse et d'emplois ».

« Toutes ces orientations s'inscrivent dans le cadre d'une vision intégrée faisant de l'Université 4.0 une fabrique de compétences, d'innovation, d'emploi et de richesse, un levier pour la mise en œuvre du Plan stratégique de développement du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour la période 2024-2029, et un laboratoire permettant de matérialiser la transformation numérique et l'intelligence artificielle, au service de l'économie nationale », conclut le communiqué. **H. B.**

ÉLECTIONS LOCALES

L'ANIE tient une réunion pour suivre et évaluer les préparatifs

En prévision des élections locales, l'ANIE tient une réunion pour suivre et évaluer les préparatifs vendredi à Alger. Le Conseil de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) tient, une réunion consacrée au suivi et à l'évaluation des préparatifs en cours pour les élections locales, prévues le 28 novembre prochain, sous la présidence de son président Saïd Arous, en présence de ses cadres, indique un

communiqué de l'Autorité. La réunion a notamment porté sur les dernières mesures prises dans le cadre de la révision exceptionnelle des listes électorales, ainsi que sur l'état d'avancement de la distribution des documents électoraux à travers les différentes wilayas d'Algérie. Les participants examinent également le déroulement du retrait des dossiers de candidature au niveau des sièges des coordinateurs de wilaya et les conditions de leur prise

en charge, afin de garantir une bonne organisation et d'accompagner les candidats dans le respect des procédures en vigueur. L'ordre du jour porte aussi sur la situation des coordinateurs de wilaya, après l'achèvement de leur installation et leur prestation de serment, ainsi que sur la création de commissions spéciales chargées du suivi des différents aspects liés à la préparation du scrutin. Dans ce cadre, Arous instruit la commission juridique de prendre en

charge les préoccupations et demandes d'éclaircissement qui lui sont adressées, notamment par les partis politiques, et d'y répondre tout au long de la journée. Cette réunion s'inscrit dans le cadre du suivi régulier et de terrain des différentes étapes de préparation du processus électoral, en vue d'assurer sa pleine préparation et son bon déroulement, conclut le communiqué.

R.N.

FINALISATION À 98% DU RECENSEMENT DES AGRICULTEURS SINISTRÉS À JIJEL

Les opérations d'indemnisation seront entamées « bientôt »

Le recensement des agriculteurs touchés par les récents incendies dans la wilaya de Jijel est finalisé à plus de 98 %, selon la DSA. Le chef du service des statistiques et des enquêtes économiques de la DSA (direction des services agricoles), Fateh Serhane a précisé hier samedi dans une déclaration à l'APS que les dossiers des agriculteurs sinistrés ont été vérifiés et intégrés dans le système informatique dédié à cette opération de recensement et ce, dans le cadre des mesures prises par l'Etat quant à l'indemnisation des

agriculteurs ayant subi des pertes lors des incendies survenus récemment dans la wilaya. Le même responsable fait savoir, dans ce contexte, que l'opération de recensement a été confiée à 91 équipes composées de cadres et de fonctionnaires des secteurs de l'agriculture et des forêts venus de plusieurs wilayas, appuyés par les services communaux. Les opérations d'indemnisation seront entamées « bientôt », dès l'approbation des dossiers par la commission nationale mise en place à cet effet, fait également savoir Serhane, ajoutant que les indemnisations incluent toutes les filières agricoles, telles que l'arboriculture fruitière (les oliviers, notamment l'apiculture, les élevages bovin, ovin et caprin, et l'aviculture (poulets de chair et poules pondeuses). Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Sid Ali Khaldi, a affirmé, jeudi dernier lors d'une visite de travail dans la wilaya, que l'Etat prendra en charge, à Jijel et dans les wilayas touchées dans le centre et l'est du pays, l'indemnisation des agriculteurs pour les pertes causées et ce, quelle que soit la nature de ces dernières. Les déclarations de Khaldi ont été favorablement accueillies par les citoyens sinistrés, en particulier les agriculteurs qui estiment que les mesures prises par l'Etat à la suite de ces incendies sont de nature à permettre la reprise des activités agricoles dans les plus brefs délais.

RETOUR À LA NORMAL DANS LES ZONES TOUCHÉES PAR LES INCENDIES

La vie reprend progressivement son cours dans les zones touchées par les incendies ayant

affecté, fin août dernier, la wilaya de Skikda, grâce à l'engagement de l'Etat, à l'élimination graduelle par les services publics des conséquences des sinistres et au rétablissement des services essentiels, a-t-on appris, samedi, auprès des responsables locaux concernés.

Dans ce cadre, les services de la direction de distribution de l'électricité et du gaz du groupe Sonelgaz ont annoncé avoir achevé, au cours de la semaine dernière, la réparation et la remise en état de plus de 35 km du réseau électrique endommagé, notamment dans les communes d'Oum Toub et de Filfila, en mobilisant les moyens humains et techniques nécessaires, permettant ainsi le rétablissement du courant électrique dans les foyers.

De son côté, le directeur de l'hydraulique, Abdelkader Bouali, a affirmé, dans une déclaration à l'APS, que les citoyens de nombreuses zones touchées par les incendies sont réintégrés en eau potable, notamment dans les cités "Plein-air" et El Hadaik, à Skikda, ainsi que la zone de Draïf à El Harrouch.

Le directeur du logement, Anouar Iguedlane, a fait part, quant à lui, de la poursuite des travaux de restauration et de réhabilitation des habitations endommagées dans les communes de Bekkouche-Lakhdar, de filfila, d'Oum Toub et d'Ain Zouit. Les travaux, lancés mardi dernier, permettront aux familles concernées de retourner dans leurs foyers dans les plus brefs délais.

Dans le même contexte, une vaste opération menée à l'université du 20-Août 1955 de Skikda a permis de nettoyer le site en le débarrassant des débris de l'incendie qui a affecté les espaces verts et l'entrée de l'administration, et

de réparer le réseau électrique endommagé, a-t-on indiqué à la direction de cet établissement d'enseignement supérieur.

RÉPARATION DE PRÈS DE 150 KM DE RÉSEAU D'EAU POTABLE

Près de 150 km de tronçons du réseau d'eau potable endommagés par les incendies enregistrés dans certaines wilayas ont été remise en état. Lors d'une réunion d'évaluation avec les directeurs du secteur de l'hydraulique, tenue ce samedi au siège du ministère, le ministre de l'Hydraulique, Lounès Bouzegza, affirme que son secteur a « pris, dès le départ, des mesures d'urgence pour traiter les effets des incendies qui ont touché nombre de wilayas du pays, notamment Jijel, Béjaïa, Tizi-Ouzou et Skikda, y compris les dégâts sur les conduites d'eau potable et les infrastructures hydrauliques ».

A cet égard, le ministre fait état de la réparation, en l'espace de cinq jours, de 149 km de tronçons endommagés du réseau d'approvisionnement en eau potable, dont 122 km à Jijel et 24 km à Béjaïa, avec la mobilisation de 85 équipes de l'Algérienne des Eaux (ADE), comprenant plus de 480 agents, pour intervenir au niveau des villages et des régions éloignées. « Un total de 25 laboratoires mobiles ont également été mobilisés pour assurer le contrôle et le suivi de la qualité de l'eau, avec la remise en état de près de 17 infrastructures endommagées par les incendies, notamment au niveau des câbles et des transformateurs », ajoute Bouzegza, soulignant que « les installations ont été remises en service en un temps record ».

R. N.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

ولاية الجزائر

المندوبية الإدارية لبلدية جسر قسنطينة

بلدية جسر قسنطينة

المكتب البلدي للنظافة والصحة

الرقم: 2026/م.ب.د.م. 2026

إعلان

بمضي رئيس المجلس الشعبي البلدي جسر قسنطينة علم كافة المواطنين بأنه سيفتح تحقيق حول

المالمة وعدم الملائمة لاستقبال الاعتراضات لمدة 15 يوما حول إنشاء نشاط منظم والتشغل في

بيع المشروبات من الصف الثالث: "معلم"

لنائدة السيد(ة):

للمحل المتواجد: حي بونيك طابق أرضي و طابق أول بلدية جسر قسنطينة.

و سيوضع سجل لإبداء الرأي لدى مصلحة النظافة والصحة خلال 15 يوما ابتداء من تاريخ إشعار

هذا الإعلان.

رئيس المجلس الشعبي البلدي

لجس قسنطينة

CONSEIL EXÉCUTIF DE LA WILAYA D'ALGER

Réunion pour le suivi des préparatifs de la rentrée scolaire

Le Conseil exécutif de la wilaya d'Alger a tenu une réunion consacrée au suivi des préparatifs de la rentrée scolaire, présidée par le ministre, wali d'Alger, Mohamed Abdenour Rabehi, a indiqué un communiqué de la wilaya.

Lors de la réunion, un exposé exhaustif sur les différents préparatifs liés à la rentrée scolaire a été présenté, faisant état de la mise en service prochaine de 35 nouveaux établissements éducatifs, en sus de 97 classes d'extension, précise la même source. Ces infrastructures sont à même de "contribuer à réduire la charge et à améliorer les conditions de scolarisation", relève le communiqué, soulignant que la rencontre a permis d'évoquer "les mesures relatives aux services scolaires, tels que le transport, le chauffage et la restauration, ainsi



que l'allocation spéciale de scolarité, versée à 100% à ses bénéficiaires en juillet dernier". Dans ce sillage, M. Rabehi a donné des instructions à l'effet de parachever la distribution des cartables scolaires au profit des élèves bénéficiaires, de veiller à la propreté de l'environnement au niveau des établissements éducatifs, et de procéder à la mise en place de la signalisation verticale et horizontale ainsi que des ralentisseurs, ajoute la même source. Il a également adressé des directives aux walis délégués

afin de coordonner avec les présidents des Assemblées populaires communales (APC) et les différentes parties concernées pour garantir les meilleures conditions aux élèves et assurer la réussite de la rentrée scolaire. Concernant la prise en charge des enfants à besoins spécifiques, "les différents services de la wilaya, notamment la Direction de l'action sociale et de la solidarité (DASS), ainsi que l'Etablissement de gestion des jardins d'enfants, des crèches et des pouponnières de la wilaya

d'Alger (Presco) ont été mobilisés", selon le communiqué.

Dans ce cadre, "la wilaya compte 25 centres dédiés à cette catégorie, dont six sont entrés en service au cours de la précédente année scolaire". La capitale sera renforcée par deux nouveaux centres, qui seront réalisés dans les communes de Mohammadia et Réghaïa, dans le cadre de la stratégie des services de la wilaya visant à mettre en place un centre psychopédagogique dans chaque circonscription administrative.

De plus, les travaux d'aménagement de classes au profit des enfants atteints de la maladie "xeroderma pigmentosum" (les enfants de la lune) "sont en cours, tout en assurant les conditions appropriées à leur scolarisation et à la prise des mesures nécessaires tenant compte de la spécificité de leur situation", ajoute la même source.

Par ailleurs, 20 marchés de proximité dédiés à la vente de fournitures scolaires ont été aménagés dans 19 communes, leur ouverture officielle étant prévue hier, a conclu le communiqué.

PRODUCTION DE LA MATIÈRE PREMIÈRE DU PARACÉTAMOL À BATNA

Le DG de Saidal inspecte le projet

Le Directeur général (DG) du groupe Saidal, Younes Bouarara, a effectué une visite de travail et d'inspection au site du projet de production de la matière première du paracétamol dans la wilaya de Batna, afin de s'enquérir de l'état d'avancement de sa réalisation, a indiqué un communiqué du groupe.

Cette visite s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des orientations du ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ouacim Koudri, relatives au suivi de la réalisation des projets stratégiques du groupe public Saidal.

M. Bouarara, qui était accompagné de la directrice de l'unité commerciale Est, Hanane Houfani, ainsi que de plusieurs cadres et responsables du groupe, a suivi une présentation détaillée sur la situation du projet et l'état d'avancement de sa réalisation, qui a atteint un taux global d'environ 75 %, avec la réception de l'ensemble des équipements nécessaires à son démarrage.

La présentation a porté sur les différents aspects techniques et administratifs liés au projet, ainsi que sur les obstacles et points en suspens. A cet égard, M. Bouarara a donné des instructions pour œuvrer à leur traitement et renforcer la coordination entre les différentes parties concernées, afin d'accélérer le rythme de réalisation et de respecter les délais fixés. A l'issue de la présentation, il a tenu une réunion avec les cadres du groupe et les représentants des entreprises chargées de la réalisation et des études, consacrée à l'examen des obstacles rencontrés et à la proposition de solutions pratiques permettant de les surmonter, soulignant la nécessité de conjuguer les efforts et d'intensifier le suivi sur le terrain en vue d'assurer le parachèvement du projet et sa livraison dans les meilleurs délais possibles.

Le projet de production de la matière première du paracétamol revêt une importance stratégique, dans la mesure où il s'inscrit parmi les projets visant à renforcer la souveraineté sanitaire et industrielle de l'Algérie, à travers le développement des capacités nationales de production de matières premières pharmaceutiques, la réduction de la dépendance à l'étranger et la diminution de la facture des importations, contribuant ainsi à garantir la continuité de l'approvisionnement en médicaments essentiels.

POUR LA MODERNISATION DE LA FAÇADE MARITIME :

Rabehi inspecte des projets du plan bleu

D'autre part, le ministre, wali d'Alger, Mohamed Abdenour Rabehi, a inspecté nombre de projets du plan bleu pour l'aménagement et la modernisation de la façade maritime de la capitale, a indiqué un autre communiqué des services de la wilaya. M. Rabehi a effectué une visite d'inspection du chantier en cours au niveau du Stade Ferhani, dans la commune de Bab El Oued, où il s'est enquis de

l'avancement des travaux visant à créer de nouveaux espaces de promenade et de loisirs, en complément du projet d'aménagement de la promenade de la Place El Kettani, précise la même source. Il s'est également enquis de l'avancement des travaux de réaménagement menés au niveau de la Place des Martyrs, où une passerelle vitrée est en cours de réalisation au-dessus des vestiges archéologiques du site. M. Rabehi s'est

aussi enquis de l'état d'avancement de la réalisation de la deuxième section de la promenade du port de la Pêcherie, comprenant une grande terrasse de 16.000 m2 reliant le boulevard Che-Guevara au front de mer et un parking d'une capacité de 400 véhicules. Il a en outre inspecté les travaux de réalisation de la passerelle supérieure reliant le Square Port-Saïd à une autre promenade qui sera aménagée au niveau du quai récu-

péré du port pour la création de nouveaux espaces de détente.

Au cours de sa visite, le wali a donné des instructions strictes en insistant sur "le respect des délais contractuels et des normes de qualité, afin d'offrir aux citoyens des espaces récréatifs à la hauteur de leurs attentes et de contribuer ainsi au renforcement de l'attractivité de la capitale et à l'amélioration de son cadre urbain", a conclu la même source.

EN PRÉVISION DE LA SAISON DES PLUIES À ORAN :

Cinq unités de l'Office national de l'assainissement (ONA) en renfort

Une opération destinée à curer les réseaux pluviaux et à prévenir les risques d'inondations avant les premières précipitations de la saison. C'est une vaste campagne préventive à laquelle ont pris part la Direction de l'hydraulique de la wilaya d'Oran, la Société de l'eau et de l'assainissement d'Oran (SEOR), la Direction des travaux publics (DTP) et les services communaux. L'Office national d'assainissement (ONA) était, quant à lui, présent en force avec le renfort des unités de 5 wilayas de l'ouest du pays, avec comme mission commune, d'assurer un nettoyage en profondeur du réseau des eaux pluviales (avaloirs, regards et gros collecteurs) au niveau des grands axes et trémies du groupement d'Oran.

Le but étant de garantir dès maintenant un fonctionnement optimal du réseau d'absorption des eaux pluviales et de prévenir tout risque de stagnation ou de

débordement de ces eaux sur la voirie. Selon la Société de l'eau et de l'assainissement d'Oran (SEOR), ce programme spécial lancé en coordination avec plusieurs services spécialisés a permis, au 31 août, le curage de 6.900 avaloirs et le nettoyage de 18.400 regards, avec le traitement de pas moins de 436 km de réseau d'assainissement. L'opération, qui est toujours en cours, a ciblé principalement les grands axes urbains relevant d'Oran, de Bir El Djir et d'Es-Senia, notamment tout le long des 3^e et 4^e boulevards périphériques. Cette opération intervient en application des instructions du wali d'Oran, Brahim Ouchene, en s'inscrivant dans le cadre des préparatifs de la saison des pluies, visant à prévenir les risques d'inondations du réseau routier durant les épisodes d'intempérie. Des moyens matériels et humains importants ont ainsi été mobilisés pour le traitement des grands collecteurs du réseau

d'assainissement sur l'ensemble du groupement d'Oran. ainsi, 10 équipes d'intervention ont été déployées par les unités de l'ONA sur le terrain pour mener à bien cette mission, en privilégiant les points noirs déjà identifiés auparavant comme potentiellement fragiles, et où le risque de débordement et de stagnation des eaux est considéré comme élevé en cas de fortes pluies. El Hadj Boudem, chef de la division exploitation et coordination au niveau de la SEOR, a rappelé que l'opération en question a été entamée depuis le début du mois

dernier avec la participation de la Direction des travaux publics et des services communaux. Mais au cours de la dernière semaine d'août, la campagne a bénéficié d'un apport quantitatif et qualitatif de taille, avec l'adhésion de cinq unités de wilaya de l'ONA, à savoir celles de Tlemcen, Aïn Témouchent, Mostaganem et Mascara, en plus de celle d'Oran, qui ont mobilisé leur savoir-faire et leurs moyens pour assurer à l'opération son plein succès. Chaque unité a mobilisé deux équipes d'intervention, manuelle et mécanique.

EN PRÉVISION DE LA RENTRÉE SCOLAIRE

Organisation de foires commerciales dans 69 wilayas

Le ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, organise, en coordination avec les walis de la République, des foires commerciales dans 69 wilayas dédiées à la satisfaction des besoins liés à la rentrée scolaire 2026-2027, et ce depuis le 5 septembre courant, a indiqué un communiqué du ministère. Placée sous le slogan "Ensemble pour une rentrée scolaire réussie", cette manifestation s'inscrit dans le cadre des efforts du ministère visant à garantir la disponibilité et la diversité des différents articles scolaires, et à les mettre à la disposition des citoyens dans des espaces commerciaux organisés et encadrés. Ces foires visent à permettre aux familles d'acquérir les fournitures nécessaires à la rentrée scolaire, notamment à la faveur de prix compétitifs, selon la même source.

RASD

Brahim Ghali réaffirme l'attachement du peuple à son droit inaliénable

Brahim Ghali réaffirme l'attachement du peuple sahraoui à son droit inaliénable et non négociable à la liberté et à l'indépendance.

Dans un discours prononcé lors de l'ouverture de la dixième session ordinaire du Secrétariat national, le président de la République sahraoui, Secrétaire général du Front Polisario, a ajouté que le peuple sahraoui s'oppose fermement à toute tentative de contourner et de priver les peuples de leurs droits. Il a souligné que la solution à la question sahraoui doit reposer sur des fondements clairs, centrés sur le droit inaliénable du peuple sahraoui, et être trouvée par un processus transparent et conforme aux résolutions pertinentes des Nations unies. Le président de la République a attiré l'attention sur le caractère particulier de la phase actuelle, à l'approche du 17e Congrès du Front Polisario qui exige vigilance, mobilisation et préparation pour relever les défis et déjouer les complots de l'ennemi. Par ailleurs, il a souligné le danger que représente le Maroc pour ses voisins du fait de ses politiques expansion-



nistes et du trafic de drogue destiné à financer le terrorisme et la criminalité transnationale organisée, ainsi que par sa facilitation de la mise en œuvre d'agendas extérieurs. Le président sahraoui a insisté sur le fait que cette situation, créée par le Maroc spoliateur au niveau régional, exige des peuples qu'ils relèvent ces défis et intensifient leur coordination et leur action commune, afin de servir leurs intérêts en matière de développement et de stabilité. «Nous devons tout d'abord exprimer notre profonde

reconnaissance et notre gratitude aux combattants inébranlables de l'Armée populaire de libération sahraoui, déployés en première ligne, ainsi qu'à l'ensemble de notre peuple, engagé dans tous les combats, la lutte, la résistance et la résilience. Un hommage particulier est rendu aux héros et héroïnes du Soulèvement d'indépendance et aux prisonniers civils sahraouis détenus dans les prisons marocaines, notamment aux héros de Gdeim Izik et à leurs familles», a-t-il dit dans son discours. Une présence diplomatique

constante sur la scène internationale

«La cause nationale demeure une présence constante sur la scène internationale, tant aux Nations unies que dans le cadre des efforts diplomatiques déployés à travers le monde», a ajouté le président sahraoui. «Nous reconnaissons ici le statut et le rôle de l'État sahraoui en tant que membre fondateur de l'Union africaine (UA) et soulignons sa responsabilité d'accélérer le règlement du conflit qui l'oppose au Royaume du Maroc, les deux pays étant membres de l'organisation», a-t-il lancé, précisant que «ce conflit relève d'une décolonisation inachevée et constitue une question spécifiquement africaine, fondée sur le respect des principes et objectifs de l'Acte constitutif de l'UA.

La tenue de la dixième session ordinaire du Secrétariat national du Front Polisario est l'occasion, selon son chef, de saluer, de remercier et d'exprimer notre gratitude à tous les frères, amis et alliés du peuple sahraoui dans sa lutte pour la liberté et l'indépendance, pour leur soutien et leur aide.

Le président de la République sahraoui a cité «en particulier notre nation sœur, l'Algérie, nation de principes et de fermeté dans la défense du droit et de la loi, sous la direction de notre frère, le président Abdelmadjid Tebboune».

LES MINES ANTIPER-
SONNEL DATANT DE
LA SECONDE GUERRE
MONDIALE

Une menace sur certaines régions de Libye

La Libye continue de faire face à une grave menace que représentent les mines terrestres et les munitions non explosées laissées par la Seconde Guerre mondiale et des conflits plus récents, malgré le déminage d'environ 90 % des zones touchées, selon un responsable du gouvernement libyen.

Fathi Bin Faris, conseiller du ministre libyen du Logement et de la Construction, a déclaré que le pays cherchait à tirer profit de l'expérience de l'Azerbaïdjan en matière de déminage et de déminage afin de rendre les terres contaminées sûres pour la reconstruction et l'activité économique.

Bin Faris a déclaré que des mines datant de la Seconde Guerre mondiale subsistent dans plusieurs régions de Libye, notamment le long de la frontière avec l'Égypte, des décennies après la fin du conflit.

Des combats plus récents ont aggravé le problème, laissant derrière eux des mines, des engins explosifs improvisés et d'autres munitions non explosées dans les zones touchées par les conflits armés.

Bin Faris a déclaré qu'environ 90 personnes ont été tuées ou blessées dans des incidents liés aux mines en Libye depuis 2020, malgré des progrès significatifs dans le déminage des zones contaminées.

Il a déclaré que la Libye a besoin d'une aide internationale accrue, notamment d'une expertise technique et d'un soutien financier, pour déminer les engins restants. Certains dispositifs sont difficiles à localiser et à neutraliser, ce qui rend indispensables des équipements spécialisés et une grande expérience pour les opérations de déminage.

La Libye coopère actuellement avec le Programme des Nations Unies pour le développement, l'Union européenne et d'autres partenaires internationaux en matière de déminage, mais Bin Faris a déclaré que l'aide fournie jusqu'à présent était insuffisante.

Le responsable libyen a fait ces commentaires lors de la quatrième Conférence internationale sur la lutte antimines à Bakou, en Azerbaïdjan, où une délégation du ministère libyen du Logement et de la Construction a participé le 3 septembre. La conférence, organisée par l'Agence nationale azerbaïdjanaise de déminage en coopération avec le bureau des Nations Unies en Azerbaïdjan, était axée sur le déminage humanitaire et la reconstruction des villes touchées par les explosifs. Les autorités libyennes considèrent le déminage comme une condition essentielle à la reconstruction, car les terrains contaminés peuvent empêcher le bon déroulement des projets de construction de logements, d'infrastructures et autres projets de développement en toute sécurité.

La présence persistante d'explosifs représente également un risque pour les résidents qui retournent dans les zones précédemment touchées. Pour la Libye, le défi réside dans les restes explosifs datant de différentes périodes de conflit, de la Seconde Guerre mondiale aux affrontements plus récents. Les autorités affirment qu'une coopération internationale accrue est nécessaire pour déminer les zones contaminées restantes, protéger les civils et permettre la poursuite des projets de reconstruction en toute sécurité.

BOURSE DE TUNIS :

Ce que le +44 % du Tunindex ne dit pas du marché

Au 4 septembre 2026, le TUNINDEX affiche une progression de 44,41 % depuis le début de l'année et la capitalisation de la Bourse de Tunis atteint près de 47,8 milliards de dinars. Mais derrière ces performances se cachent plusieurs réalités : une activité en nette accélération, un marché très concentré, des transactions de blocs qui gonflent les montants échangés et des signaux de liquidité ou de gouvernance beaucoup moins visibles dans l'indice. Tunisie Numérique a rapproché les données de la séance et les cumuls de l'année pour distinguer ce que les chiffres disent réellement.

L'ESSENTIEL

+44,41 % : progression du TUNINDEX depuis le début de 2026 ; 47,8 milliards de dinars de capitalisation boursière au 4 septembre ; +61,57 % de hausse du nombre d'échanges sur les titres de capital ; 47,66 % de part de la capitalisation concentrée sur les cinq premières valeurs.

Environ un quart des capitaux échangés sur les actions provient toutefois de transactions de blocs. Trois niveaux de lecture, trois chiffres différents Selon le périmètre retenu, la progression de l'activité boursière en 2026 peut être mesurée à 19,03 %, 61,57 % ou 99,25 %. Ces chiffres ne se contredisent pas : ils mesurent trois dimensions différentes du marché.

Le chiffre de +19,03 % couvre l'ensemble des compartiments. Il intègre notamment des segments en très fort repli : le hors cote recule de 99,28 %, les enchères de

96,87 % et les enregistrements de 31,74 %. Il ne mesure donc pas à lui seul la vitalité du marché actions. À l'inverse, la hausse de 99,25 % des capitaux échangés sur les titres de capital est spectaculaire, mais elle est influencée par de grosses transactions de blocs. La progression de 61,57 % du nombre d'échanges apporte une autre information. Une transaction de bloc de plusieurs centaines de millions de dinars reste une transaction unique : elle peut gonfler fortement les capitaux échangés, beaucoup moins le nombre d'opérations. La hausse du nombre d'échanges montre donc que l'activité s'est réellement intensifiée au-delà des seules grandes opérations ponctuelles.

La séance du 4 septembre en donne une illustration : le marché principal a enregistré 2 007 échanges pour 5,98 millions de dinars, sans transaction de bloc ce jour-là.

47,8 MILLIARDS DE DINARS DE CAPITALISATION

La capitalisation boursière atteint 47 778 millions de dinars, soit une progression de 37,82 % depuis le début de l'année. La physiologie boursière fait également ressortir une participation étrangère de 17,91 %. À titre de comparaison, la capitalisation flottante servant au TUNINDEX s'établit à 11 339 millions de dinars, soit l'équivalent de 23,73 % de la capitalisation totale affichée par la cote.

Les deux mesures n'ont pas exactement le même objet, mais leur rapprochement donne une indica-

tion de la différence entre taille boursière totale et profondeur flottante de l'indice.

PRÈS DE 7 DINARS DE CAPITALISATION SUR 10 DANS DEUX SECTEURS

Les banques et l'agroalimentaire-boissons représentent à eux seuls 69,57 % de la capitalisation boursière. La hausse globale du marché masque donc une structure très concentrée sectoriellement.

CINQ VALEURS CONCENTRÉES PRÈS DE LA MOITIÉ DE LA COTE

Cinq valeurs concentrent ainsi 47,66 % de la capitalisation totale. Cette concentration donne à quelques grands groupes une importance considérable dans la cote. Leur poids exact dans le TUNINDEX dépend toutefois de leur capitalisation flottante et ne peut pas être déduit directement de leur seule capitalisation totale.

LES MOUVEMENTS MARQUANTS DU 4 SEPTEMBRE

Le TUNINDEX a reculé de 0,93 % lors de la séance du 4 septembre. Mais le palmarès brut mérite d'être lu avec précaution : certains mouvements correspondent à des seuils ou à des mécanismes techniques de cotation, tandis qu'une variation moins spectaculaire sur une grande capitalisation peut avoir davantage de portée pour les indices.

Le mouvement à regarder n'est pas forcément le plus fort : Attijari Bank a perdu 3,37 %. Avec une capitalisation de 4,155 milliards de dinars, soit 8,70 % de la cote, il

s'agit de la troisième capitalisation du marché. Sa baisse intervient dans une séance où l'indice des banques a reculé de 1,09 %. Sans la pondération flottante détaillée de chaque banque, il n'est pas possible de chiffrer précisément sa contribution à l'indice, mais son poids donne à ce mouvement une portée nettement supérieure à son seul rang dans le palmarès des baisses.

Le Top/Flop doit donc être interprété : SOTUMAG atteint son seuil de hausse, ASTREE est en réservation, tandis que la baisse d'une grande capitalisation comme Attijari Bank est plus significative pour la lecture générale du marché. Malgré le recul de la séance, le TUNINDEX reste à +44,41 % depuis le début de l'année.

OPA SOTUVER : AUCUN TITRE APPORTÉ À L'OFFRE

Le bulletin du 4 septembre publie le résultat de l'offre publique d'achat obligatoire sur les actions de la Société tunisienne de verres. L'opération était proposée au prix unitaire de 13,390 dinars, du 5 au 26 août 2026, et visait l'acquisition de 6 843 844 actions, soit 17,43 % du capital. À la date limite de dépôt des plis, fixée au 27 août à 14 heures, aucun pli n'avait été déposé. B.A Glass B.V, agissant de concert avec le groupe Bayahi, détenait déjà au total 82,57 % du capital à l'ouverture de l'offre. Le 4 septembre, quelques jours après la clôture de l'opération, SOTUVER affichait un cours de 25,640 dinars, soit près du double du prix proposé dans le cadre de l'offre.

LE FRANÇAIS EN ALGÉRIE

La fin d'un monopole, la guerre des classes et la révolution pédagogique

Par : Salah Lakoues

De la langue coloniale au «butin de guerre», puis à l'anglais comme infrastructure du savoir. Dépasser la polémique pour comprendre la métamorphose

La polémique déclenchée par les déclarations de Michel Fayad sur CNEWS mérite mieux qu'une empoignade de plateau télévisé. Affirmer que « le français disparaît de partout en Algérie » constitue une formule médiatiquement efficace, mais historiquement et sociologiquement pauvre. Elle confond le recul d'une langue dans certaines institutions avec sa disparition de la société. Or ces deux phénomènes sont profondément différents.

Oui, le français recule en Algérie. Il perd progressivement son statut privilégié dans l'école, certaines formations universitaires et l'administration. À partir de la rentrée 2026-2027, l'anglais sera enseigné dès la troisième année primaire tandis que le français sera introduit à partir de la quatrième année. La symbolique est incontestable : pour la première fois, l'anglais devient la première langue étrangère dans le parcours scolaire algérien. Mais une langue qui continue à être utilisée dans la presse, l'édition, les médias, l'université, certaines professions et par une partie importante de la population ne peut sérieusement être décrite comme ayant « disparu ». Le véritable phénomène est beaucoup plus intéressant : l'Algérie ne fait pas disparaître le français ; elle lui retire progressivement son monopole.

Derrière cette transformation linguistique se cachent trois questions majeures : l'héritage colonial et sa complexité, la reproduction des inégalités sociales par les langues, et la révolution pédagogique que l'arrivée de l'anglais impose au système éducatif algérien.

PREMIÈRE PARTIE : L'ÉCOLE COLONIALE, UNE FORMATION PARADOXALE

Un accès scolaire très limité, mais une minorité agissante

Sous la colonisation, l'école française n'a jamais offert aux Algériens un accès réel et massif au savoir : elle a surtout formé une infime minorité, sans ouvrir largement les portes des lycées et de l'université. Mais cette minorité a compté, car les principaux dirigeants du déclenchement de la révolution algérienne maîtrisaient pour la plupart le français, sans appartenir à une élite universitaire, et c'est précisément cette maîtrise partielle mais réelle qui leur a permis de retourner la langue du colonisateur contre le système colonial.

Ce point est essentiel pour éviter deux contresens. Le premier consisterait à croire que l'école coloniale aurait démocratisé l'instruction en Algérie : ce n'est pas le cas, puisque la grande majorité de la population musulmane est restée tenue à l'écart de la scolarité, et plus encore des études secondaires et supérieures. Le second serait de nier tout effet politique à cette école sous prétexte qu'elle était profondément inégalitaire : elle a malgré tout produit une petite génération d'Algériens capables de lire, d'écrire et d'agir en français, et cette capacité a nourri l'émergence du mouvement national. Autrement dit, l'école coloniale n'a pas formé une nation instruite ; elle a formé une minorité sélective, souvent issue de parcours scolaires limités au primaire ou au secondaire, mais assez armée intellectuellement pour comprendre les mécanismes de domination. C'est cette contradiction qui explique la trajectoire de nombreux militants de la révolution : ils n'étaient pas des universitaires au sens classique, mais ils n'étaient pas non plus étrangers à la langue du pouvoir. Ils l'ont apprise dans un cadre de contrainte, puis ils l'ont réinvestie comme instrument de lutte.



LA GÉNÉRATION DU 1ER NOVEMBRE : UNE GÉNÉRATION INSTRUITE SANS ÊTRE UNIVERSITAIRE

Il faut ici éviter une formulation trop absolue. Les parcours des dirigeants du 1er Novembre ne sont pas identiques : certains ont poursuivi leur formation plus loin que d'autres. Ce qui les rapproche est plutôt ceci : ils ne constituent pas une élite universitaire formée dans les grandes institutions françaises ; ce sont des militants issus d'une société profondément sous-scolarisée, qui ont néanmoins acquis les instruments intellectuels nécessaires pour comprendre et combattre le système colonial.

Ahmed Ben Bella, l'un des neuf membres historiques du groupe dirigeant qui prépare le déclenchement de l'insurrection, avait fréquenté l'école française à Maghnia. Son parcours scolaire n'est pas celui d'un universitaire. Il quitte relativement tôt le système scolaire et entre dans la vie active. Mais il acquiert une connaissance suffisante du français pour évoluer dans les milieux politiques, militaires et administratifs de son époque. Mohamed Boudiaf, autre figure majeure des premiers dirigeants révolutionnaires, a lui aussi reçu une formation scolaire française sans poursuivre des études supérieures. Son engagement politique et syndical lui permettra ensuite d'élargir considérablement sa formation intellectuelle. Hocine Aït Ahmed, membre des neuf historiques, constitue un cas particulièrement intéressant. Son parcours scolaire est plus avancé que celui de plusieurs de ses compagnons et il possède une solide formation intellectuelle. Sa maîtrise du français lui permet notamment de participer aux débats politiques et diplomatiques de la période. Mostefa Ben Boulaïd, futur chef historique de la Wilaya I, n'est pas un universitaire. Son instruction est relativement limitée, mais il appartient à cette génération d'Algériens qui ont été suffisamment en contact avec l'école et la langue française pour acquérir les instruments nécessaires à l'action politique et organisationnelle.

Mohamed Khider, membre des premiers responsables du mouvement national et du groupe dirigeant de la Révolution, connaît également le français. Son parcours politique dans le mouvement national lui donne une expérience considérable des rouages de la vie politique française et algérienne. Larbi Ben M'hidi, l'un des principaux artisans de l'insurrection et futur responsable de la Zone autonome d'Alger, avait fréquenté l'école française. Son intelligence politique, son aptitude à organiser et son remarquable sens de la communication feront de lui l'une des grandes figures de la Révolution. Rabah Bitat fait partie. "des neuf" chefs historiques et du groupe des six historiques qui organisent le déclenchement de la révolution du 1er Novembre 1954.

Didouche Mourad, autre membre des six historiques, avait lui aussi reçu une formation

dans le système scolaire français. Son parcours scolaire ne débouche pas sur l'université, mais il développe rapidement une formation politique et militante exceptionnelle. À vingt-sept ans, il devient l'un des architectes du déclenchement de la Révolution et le premier responsable de la Zone II. Krim Belkacem, enfin, appartient également à cette génération des six historiques. Son parcours est encore différent : il quitte très jeune l'école et entre dans la vie professionnelle. Mais son expérience, sa connaissance du terrain et sa capacité à communiquer et à organiser lui permettront de devenir l'un des chefs militaires les plus importants de la Révolution.

LE PARADOXE HISTORIQUE

C'est là que se trouve l'une des grandes ironies de l'histoire coloniale. La puissance coloniale avait instauré une école profondément inégalitaire. Elle n'avait pas pour objectif de donner à l'ensemble de la population algérienne les mêmes possibilités d'instruction qu'aux Européens d'Algérie. Mais cette école a néanmoins produit une petite génération d'Algériens capables de lire la langue du pouvoir, comprendre ses institutions, argumenter avec ses propres références et finalement retourner ses instruments contre lui. Le français devient ainsi un outil paradoxal. Il est la langue de l'administration coloniale, mais il devient également la langue dans laquelle certains Algériens découvrent les idées politiques modernes, lisent la presse, accèdent à la littérature, prennent connaissance des débats internationaux et formulent leur propre revendication nationale. C'est une dialectique classique de l'histoire coloniale : le colonisateur transmet involontairement certains instruments intellectuels qui permettent au colonisé de mieux comprendre la domination qu'il subit. Mais il serait également faux d'attribuer la naissance du nationalisme algérien à l'école française. Le mouvement national puise aussi dans les traditions politiques, religieuses, sociales et culturelles algériennes, dans l'expérience de l'inégalité coloniale et dans l'influence du mouvement ouvrier, du réformisme musulman et des luttes anticoloniales internationales.

DE BEN BELLA À DIDOUCHE : MAÎTRISER LA LANGUE SANS ADOPTER LA DOMINATION

C'est précisément ici que l'argument contemporain de Michel Fayad mérite d'être retourné. Si la maîtrise du français signifiait nécessairement l'adhésion à la France, comment expliquer que Ben Bella, Boudiaf, Aït Ahmed, Ben Boulaïd, Khider, Ben M'hidi, Bitat, Didouche Mourad et Krim Belkacem, chacun selon son parcours, aient pu utiliser cette langue tout en consacrant leur vie à combattre la domination coloniale ?

Ils démontrent une vérité fondamentale : on peut apprendre la langue du colonisateur sans devenir son sujet politique. La langue

n'est pas une idéologie. Un Algérien pouvait lire Victor Hugo sans devenir français. Il pouvait étudier en français sans renoncer à son identité. Il pouvait écrire en français tout en combattant pour l'indépendance. Et c'est exactement ce que démontrera plus tard la littérature algérienne d'expression française.

DEUXIÈME PARTIE : LE « BUTIN DE GUERRE » — QUAND UNE LANGUE CHANGE DE PROPRIÉTAIRE

Kateb Yacine : une formule qui résume une histoire

Après l'indépendance, Kateb Yacine donnera à cette contradiction une formulation devenue célèbre : le français est un « butin de guerre ».

La métaphore est puissante. Le français n'est plus exclusivement la langue du colonisateur. Les Algériens se la sont appropriée. Ils l'ont transformée en instrument de création, de réflexion et de transmission. Mouloud Feraoun, Mohammed Dib, Kateb Yacine, Assia Djebar, puis Yasmina Khadra et tant d'autres ont écrit en français sur l'Algérie, depuis l'Algérie ou depuis l'expérience algérienne. Autrement dit, une langue peut changer de propriétaire symbolique. Le français est arrivé en Algérie comme langue de domination ; une partie des Algériens l'a transformé en langue de création. Le français colonial devient aussi un français algérien. Et c'est pourquoi le réduire aujourd'hui à un simple « vestige colonial » constitue une simplification historique.

1962 : LE PARADOXE DEVIENT NATIONAL

C'est cette histoire qui permet ensuite de comprendre la situation de l'Algérie indépendante. En 1962, le nouvel État ne dispose pas immédiatement des dizaines de milliers de médecins, ingénieurs, enseignants, chercheurs, administrateurs et techniciens dont il a besoin. Il faut construire une nation moderne avec des ressources humaines extrêmement limitées.

L'Algérie va donc paradoxalement utiliser largement la langue française pour former les cadres de l'Algérie indépendante. Pendant plusieurs décennies, des centaines de milliers de médecins, ingénieurs, pharmaciens, architectes, enseignants, chercheurs et techniciens seront formés dans un environnement universitaire où le français occupe une place majeure, particulièrement dans les disciplines scientifiques et médicales.

Voilà pourquoi il est historiquement absurde de présenter le français contemporain comme une simple survivance coloniale. Une partie de l'Algérie indépendante a été formée en français. La langue du colonisateur est devenue, pendant plusieurs décennies, l'une des langues de construction de l'État postcolonial.

TROISIÈME PARTIE : UNE PRÉSENCE SOCIALE QUI CONTREDIT LA THÈSE DE LA DISPARITION

L'écosystème francophone algérien

Une langue qui « disparaît » possède-t-elle encore des journaux, des éditeurs, des médias, des écrivains et des millions d'utilisateurs ? La réponse est évidemment non. Aujourd'hui encore, l'Algérie possède un environnement médiatique et culturel francophone substantiel : des journaux et magazines en français, des sites d'information francophones, des maisons d'édition publiant en français, une littérature algérienne d'expression française vivante, des contenus audiovisuels en français, des activités universitaires et de recherche utilisant le français, et des professionnels (médecins, ingénieurs, pharmaciens) qui continuent à travailler dans cet environnement linguistique. Il existe également des établissements scolaires français en Algérie, dont le réseau du Lycée international Alexandre-Dumas, avec des implantations à Alger, Oran et Annaba. Le français continue donc d'exister dans la société, bien au-delà des cercles étroits de l'élite.

Suite en Page 9

Suite de la Page 8

LE CHIFFRE DES 15 MILLIONS DE FRANCOPHONES : UNE DONNÉE À INTERPRÉTER

Selon les estimations couramment reprises par la Francophonie, l'Algérie compterait environ quinze millions de francophones. Ce chiffre est souvent cité comme preuve de la persistance du français. Mais il mérite d'être manié avec précaution, car le terme « francophone » recouvre des réalités très différentes. Il y a celui qui parle français quotidiennement. Celui qui le comprend mais ne le parle presque jamais. Celui qui lit la presse francophone mais ne peut rédiger correctement un texte. Celui qui possède un vocabulaire professionnel sans maîtriser véritablement la langue. Et celui qui est réellement francophone actif, capable de soutenir une conversation complexe ou de produire un écrit élaboré. Tous ne possèdent pas le même capital linguistique. C'est pourquoi le chiffre de 15 millions ne signifie pas nécessairement que 15 millions d'Algériens parlent couramment français. Mais cela ne renforce pas pour autant la thèse de Fayad. Cela montre plutôt que le français demeure massivement présent mais inégalement maîtrisé. La bonne formulation est donc la suivante : le français ne disparaît pas ; son capital linguistique se transmet moins uniformément aux nouvelles générations et son statut institutionnel recule.

QUATRIÈME PARTIE : L'ANGLAIS COMME INFRASTRUCTURE — LE VÉRITABLE BOULEVERSEMENT

L'anglais n'est pas une langue comme les autres

C'est ici que la polémique française passe à côté de l'essentiel. L'Algérie ne se contente pas d'arabiser davantage son système éducatif. Elle introduit progressivement un troisième axe stratégique : l'anglais. Et ce phénomène est considérable, car l'anglais n'est plus simplement une langue étrangère parmi d'autres. L'anglais est aujourd'hui la principale langue internationale des sciences, de l'informatique, de l'intelligence artificielle, d'une grande partie de la recherche scientifique, de l'économie numérique et des échanges académiques mondiaux. Pour un jeune Algérien, apprendre l'anglais n'est donc pas nécessairement un geste politique contre la France. C'est souvent un choix parfaitement rationnel.

Il veut accéder à une publication scientifique. Il veut programmer. Il veut utiliser l'intelligence artificielle. Il veut suivre les cours d'une université internationale. Il veut travailler avec les États-Unis, l'Asie, l'Europe du Nord ou les multinationales. L'anglais est devenu une infrastructure mondiale du savoir. L'Algérie ne peut pas ignorer cette réalité.

LE VIRAGE PÉDAGOGIQUE DE 2026 : UNE RUPTURE SYMBOLIQUE

La décision annoncée pour la rentrée 2026-2027 est révélatrice de cette nouvelle orientation. L'anglais sera enseigné dès la troisième année primaire tandis que le français commencera à partir de la quatrième année. Le ministère présente cette organisation dans le cadre de l'enseignement d'au moins deux langues étrangères et du renforcement de l'anglais. Cette nuance est importante : le français n'est pas supprimé de l'école primaire. Il est décalé d'une année. Cela suffit déjà à réfuter le vocabulaire de la « disparition ». En revanche, la symbolique est incontestable : pour la première fois, l'anglais devient la première langue étrangère introduite dans le parcours scolaire. C'est une rupture historique, une nouvelle hiérarchie des langues qui s'installe.



LE PARADOXE LIBANAIS : UNE TRANSFORMATION MONDIALE

La comparaison avec le Liban est ici éclairante. Le français y connaît lui aussi une concurrence croissante de l'anglais. Au Liban comme en Algérie, l'anglais bénéficie aujourd'hui de la puissance mondiale de la science, de la technologie, d'Internet et du marché du travail international. La comparaison ne signifie évidemment pas que l'histoire de l'Algérie et celle du Liban soient identiques — elles ne le sont pas. L'Algérie a connu 132 années de colonisation française, ce qui donne au français une charge historique et politique particulière. Mais précisément : il faut distinguer la mémoire historique de la langue et les mécanismes contemporains de sa concurrence avec l'anglais. Sinon, on transforme un phénomène mondial en querelle exclusivement franco-algérienne. Ce mouvement n'est d'ailleurs pas propre à l'Algérie. Au Maroc et en Tunisie, le français connaît lui aussi un recul relatif dans l'enseignement et l'administration, tandis que l'anglais progresse dans les filières scientifiques et les formations internationales. Cette convergence maghrébine suggère que nous assistons moins à une rupture politique bilatérale qu'à une mutation structurelle du paysage linguistique mondial, où l'anglais s'impose comme la langue de la science et du numérique, quelle que soit l'histoire coloniale de chaque pays.

Cinquième partie : La révolution pédagogique et ses périls

LE « TRIANGLE DES BERMUDES » PÉDAGOGIQUE

Changer de langue ne suffit pas. On peut décréter l'anglais. On ne peut pas décréter la compétence. C'est probablement la question la plus importante de toute cette affaire, et pourtant la plus négligée dans les débats médiatiques.

Aujourd'hui, en Algérie, on enseigne les matières scientifiques en arabe au collège, en français au lycée (pour les filières techniques), et l'on tente d'introduire l'anglais à l'université. Résultat : de nombreux étudiants maîtrisent mal l'arabe littéraire, peinent en français scientifique, et bégayent en anglais. Ce ne sont pas trois langues qui se renforcent mutuellement ; c'est parfois un triangle des Bermudes pédagogique où les élèves se noient, passant d'un système à l'autre sans jamais acquérir une maîtrise suffisante dans aucune des trois.

Si l'Algérie veut réellement réussir cette transition, elle doit résoudre plusieurs problèmes fondamentaux : La formation des enseignants : comment former des professeurs capables d'enseigner en anglais ou en français avec la même aisance ?

Les méthodes pédagogiques : comment éviter que l'apprentissage des

langues ne se réduise à un exercice scolaire déconnecté des usages réels ?

Les manuels et ressources : comment produire des contenus adaptés au contexte algérien ?

La continuité entre les cycles : comment assurer une progression cohérente du primaire à l'université ?

L'exposition réelle à la langue : comment compenser l'absence d'environnement anglophone naturel ?

Le véritable enjeu de la réforme n'est donc pas : « français ou anglais ? » Il est : « Comment faire pour que l'enfant algérien sorte de l'école en maîtrisant réellement plusieurs langues ? » C'est une question infiniment plus importante que les querelles de plateaux télévisés.

LE RISQUE DE LA LANGUE-PRIVILÈGE

Il existe une autre dimension que les débats identitaires dissimulent. La langue est aussi un capital social. Pendant des décennies, la maîtrise du français a constitué un avantage dans certains secteurs : médecine, administration, enseignement supérieur, professions libérales, entreprises et certaines catégories de la haute fonction publique. Le français pouvait donc être beaucoup plus qu'une langue. Il pouvait devenir un marqueur social. Un enfant dont les parents parlaient français à la maison, possédaient des livres, avaient fréquenté l'université ou pouvaient financer des cours supplémentaires disposait d'un avantage considérable. L'arabisation a bouleversé une partie de cette hiérarchie, mais l'arrivée de l'anglais peut produire une nouvelle forme de différenciation. Demain, les familles les plus favorisées pourront offrir à leurs enfants :

des écoles privées ou des sections internationales ; des cours d'anglais supplémentaires ; des séjours linguistiques à l'étranger ; des certifications internationales (TOEFL, IELTS) ; des formations numériques en ligne ; un accès permanent aux ressources scientifiques anglophones.

Si l'école publique ne garantit pas une véritable maîtrise de l'anglais, le remplacement du français par l'anglais risque simplement de déplacer le privilège linguistique d'une classe à une autre. L'anglais deviendrait le nouveau français des classes privilégiées, et la promesse d'une école démocratique serait trahie. C'est pourquoi la véritable révolution linguistique doit être démocratique. L'anglais ne doit pas devenir le nouveau français des classes privilégiées. La souveraineté linguistique ne consiste pas à remplacer une langue dominante par une autre ; elle consiste à être capable de choisir, et surtout à donner à chaque enfant les moyens de maîtriser ces langues indépendamment de l'origine sociale de sa famille.

SIXIÈME PARTIE : L'ALGÉRIE, LA FRANCE ET L'HISTOIRE — SORTIR DES RÉCITS SIMPLISTES

La France a-t-elle « fait » l'Algérie ? La question linguistique ramène inévitablement à une autre affirmation régulièrement mobilisée dans les débats français : « La France a construit l'Algérie. » Oui, la colonisation a construit des routes, des ports, des bâtiments, des infrastructures et des institutions. Mais une infrastructure ne crée pas une nation. L'Algérie n'est pas née en 1830. Elle possède une histoire antérieure : amazighe, numide, méditerranéenne, islamique, ziride, almohade, ottomane et d'autres strates encore. La colonisation est arrivée dans un espace historique préexistant.

Elle n'a pas créé l'Algérie ; elle a imposé son propre ordre à une terre et à une société qui existaient déjà. Reconnaître les infrastructures construites pendant la période coloniale ne signifie donc pas accepter l'idée que la France aurait « créé » l'Algérie. Et inversement, rappeler cette réalité ne nécessite pas de nier les réalisations matérielles de la période coloniale. Une histoire adulte peut reconnaître les infrastructures sans transformer la colonisation en œuvre philanthropique. Ce que la colonisation française a construit, elle l'a d'abord fait pour les Français d'Algérie et pour les besoins de l'ordre colonial. Les infrastructures, les institutions et les équipements n'étaient pas conçus en priorité pour le développement égal de la population algérienne, mais pour servir une société profondément hiérarchisée. Leur existence ne peut donc être séparée des inégalités, de l'expropriation et de la domination qui ont structuré leur mise en place.

LE FRANÇAIS N'EST PAS COUPABLE DE LA COLONISATION

Il faut également éviter l'erreur inverse. Une langue n'est pas responsable de l'histoire politique de ceux qui l'ont imposée. Le français a été langue de domination coloniale. Mais il est également devenu langue de littérature algérienne, de science, de formation et de communication. Il appartient donc désormais à l'histoire de l'Algérie. Cela explique pourquoi le rapport des Algériens au français est si complexe, si chargé de contradictions. On peut rejeter la domination française sans rejeter Victor Hugo. On peut renforcer l'arabe sans interdire Mouloud Feraoun. On peut promouvoir l'anglais sans effacer Kateb Yacine. On peut défendre l'identité algérienne sans avoir peur des langues étrangères. Le français n'est pas la colonisation. Il en est un héritage, certes, mais un héritage que les Algériens ont transformé, approprié, et dont ils ont fait un outil à leur service. C'est cette complexité que les discours simplistes — qu'ils viennent de Paris ou d'Alger — ont parfois du mal à saisir.

CE QUE FAYAD NE VOIT PAS

C'est finalement là que se trouve la faiblesse de la formule « le français disparaît de partout en Algérie ». Elle transforme une recomposition linguistique en récit de disparition. Elle transforme un changement pédagogique en guerre culturelle. Elle transforme la montée mondiale de l'anglais en procès politique de l'Algérie. Or la réalité est beaucoup plus simple et beaucoup plus profonde : le français recule dans certains secteurs ; l'anglais progresse dans d'autres ; l'arabe demeure central dans la vie institutionnelle et culturelle ; le tamazight possède sa place constitutionnelle ; les darijas continuent de structurer la vie quotidienne ; et le français reste profondément présent dans la société, les médias, l'édition et certaines pro-

fessions. Ce n'est donc pas une substitution mécanique. C'est une recomposition du système linguistique algérien. Et cette recomposition est porteuse à la fois de promesses et de périls : la promesse d'un plurilinguisme fonctionnel, le péril d'une nouvelle inégalité devant les langues.

POUR UNE SOUVERAINETÉ LINGUISTIQUE DÉMOCRATIQUE

L'Algérie de 1962 avait une priorité : apprendre à lire et former ses propres cadres. L'Algérie indépendante a utilisé le français parce qu'elle en avait besoin. Des générations de médecins, d'ingénieurs, d'enseignants et de chercheurs ont été formées dans cette langue.

Aujourd'hui, l'Algérie veut davantage utiliser l'anglais parce que le centre de gravité scientifique et technologique mondial s'est déplacé. Ce choix peut être parfaitement légitime. Mais il ne réussira que si l'Algérie investit massivement dans la pédagogie et dans la formation des enseignants.

La souveraineté linguistique ne consiste pas à remplacer une langue dominante par une autre. Elle consiste à être capable de choisir : Choisir l'arabe lorsqu'il est le meilleur outil pour la profondeur culturelle et civilisationnelle. Choisir le tamazight lorsqu'il exprime une composante fondamentale de l'identité nationale.

Conserver le français là où il demeure utile, dans la culture, la littérature, la mémoire et certains échanges professionnels. Maîtriser l'anglais là où il ouvre les portes du monde scientifique et technologique. Et surtout, donner à l'enfant algérien les moyens de maîtriser ces langues indépendamment de l'origine sociale de sa famille. Le plus grand danger serait de remplacer le monopole du français par le privilège de l'anglais, sans résoudre le problème fondamental : l'inégalité devant la maîtrise des langues. La véritable révolution serait ailleurs : faire de la maîtrise des langues un droit populaire et non un privilège de classe. Le français peut rester dans la bibliothèque. L'anglais peut prendre davantage de place dans le laboratoire. L'arabe peut porter l'institution et une partie essentielle de la culture. Le tamazight peut continuer à porter une mémoire et une composante fondamentale de l'identité nationale. Et l'Algérien peut devenir propriétaire de toutes ces langues sans devenir prisonnier d'aucune. Voilà la véritable souveraineté linguistique. Et c'est précisément pourquoi la phrase « le français disparaît de partout en Algérie » passe à côté de l'essentiel. Le français ne disparaît pas. L'Algérie change de rapport au français. Et peut-être, pour la première fois, est-elle en train de passer d'une politique de langues subies à une politique de langues choisies. Une Algérie qui parle plusieurs langues, qui choisit elle-même celles dont elle a besoin, qui ne mesure plus la modernité à son degré de francisation, et qui surtout investit massivement dans la formation de ses enseignants pour que ce plurilinguisme ne devienne pas une nouvelle source d'inégalités — une telle Algérie a compris une chose essentielle : Une langue étrangère peut être un outil de puissance ; elle ne doit jamais devenir une mesure de la souveraineté. L'histoire, elle, ne prend pas sa retraite. Elle change simplement de langue. Et elle exige désormais de l'Algérie qu'elle cesse de vivre ses langues comme un champ de bataille identitaire pour les vivre comme un jardin de ressources — à condition, bien sûr, qu'elle ait les moyens pédagogiques de le cultiver véritablement pour tous, et pas seulement pour quelques-uns.

S. L.

EL MOUDJAHID

SAISIE DE 288 KG DE COCAÏNE ET DES SOMMES EN DIRHAMS MAROCAIN ET ÉMIRATI:

Un réseau international de narcotrafic tombe à Oran

Cette opération d'envergure a permis de déjouer un plan d'acheminement d'une quantité de cocaïne en provenance du sud-ouest vers la wilaya d'Oran à bord d'un camion aménagé pour le remorquage des véhicules.

Une nouvelle saisie record de drogue dure. Une quantité de 228 kg de cocaïne vient d'être saisie par les enquêteurs de la Brigade de recherches et d'intervention (BRI) de la sûreté de wilaya d'Oran. Selon le service central de la communication à la DGSN, les services spécialisés de la SW d'Oran ont réussi le démantèlement de la structure organisationnelle d'un réseau criminel international organisé dirigé par des barons marocains. Selon la même source, ce coup de filet a été réa-



lisé suite à un travail de renseignement minutieux et intensif par les enquêteurs de la BRI, en coordination avec les éléments de la 20 Sûreté Urbaine à la cité Barki. Cette opération d'envergure a permis de déjouer un plan d'acheminement d'une quantité de cocaïne en provenance du sud-ouest vers la wilaya d'Oran, à

bord d'un camion aménagé pour le remorquage des véhicules. La fouille minutieuse a permis la découverte de caches à l'intérieur du châssis où la cocaïne a été bien dissimulée. Les investigations poussées sous la supervision du parquet spécialisé se sont soldées par l'identification et l'arrestation des mem-

bres du réseau criminel.

«Le mode opératoire adopté pour le blanchiment des revenus criminels sous le couvert des agences de vente de véhicules», détaille la DGSN. L'opération a permis l'arrestation de 20 membres du réseau criminel, dont 3 femmes et un ressortissant marocain. Aussi, 46 véhicules et des sommes d'ar-

gent des revenus criminels ont été saisis.

Il s'agit de 812 millions de centimes et d'autres sommes en euro, dirham marocain et émirati. Les mis en cause ont été présentés, jeudi, devant le parquet du pôle pénal spécialisé d'Oran. Selon un communiqué de cette juridiction spécialisée, ils ont été placés sous mandat de dépôt pour les chefs d'inculpation d'importation, de détention, de transport, de stockage et d'acquisition illicites de drogues dures au sein d'un groupe criminel organisé transnational, susceptibles de causer de graves préjudices, tels que la menace à la santé publique et le blanchiment d'argent dans le cadre d'un groupe criminel. Le procureur de la République près le pôle pénal spécialisé d'Oran, le chauffeur du camion, le dénommé Nouri Abdelmadjid Tahar, âgé de 28 ans, a pris la fuite après l'opération de saisie, effectuée le 25 août dernier.

Le parquet a publié également les photos des mis en cause avec leurs identités complètes. Il s'agit d'individus âgés entre 26 ans et 58 ans, parmi eux 3 femmes âgées entre 27 ans et 33 ans.

L'EXPRESSION

PROJET DE PHOSPHATE INTÉGRÉ DE BLED EL HADBA

L'affabulation d'un professeur marocain

On vient juste de dire «bismillah» que notre voisin de l'Ouest n'a pas patienté longtemps pour dénigrer cet investissement

Juste après que Sonatrach et la Société algérienne des engrais (AFC) ont signé le 12 août 2026 deux contrats EPC avec l'entreprise italienne Saipem et l'entreprise chinoise Chec pour la première phase du Projet phosphate intégré (PPI), le professeur marocain Zoubair Cherkaoui, directeur global de l'innovation chez Huntsman à Bâle (Suisse), n'a pas attendu longtemps pour publier un article le 29 août 2026 sur Médias24 (journal en ligne marocain spécialisé dans l'information économique, financière et sociale) intitulé : Le phosphate ne se décrète pas : quand la ressource rencontre l'industrie. À la lecture de cet article, nous déduisons aisément que son auteur vise à semer le doute sur la rentabilité de ce projet. En se basant sur des données trompeuses, ce professeur veut démontrer que le projet ne sera ni rentable ni compétitif à cause de la faible teneur en P205 du phosphate de Bled El Hadba. Il se réfère à un article de Laouar K. intitulé Geochemistry of Bled El Hadba phosphorites (NE Algeria): Glauconitization process versus REE-enrichment(<https://doi.org/10.1016/j.gexplo.2024.107398>). (.). Or, cet article ne concerne pas la teneur en P205 mais plutôt les terres rares contenues dans ce phosphate. Le professeur Cherkaoui donne des taux inférieurs à ceux contenus dans l'article cité en référence. En effet, cette publication montre bien que le phosphate se trouvant dans les couches supérieures, inférieures et principales titre entre 18,9 % et 23,7% de P205. Comment affirmer que l'exploitation de ce gisement ne sera pas rentable alors que la teneur en P205 peut être portée, après enrichissement, de 15-22% à environ 28-31% ?

Il a peur que nous gaspillons notre argent pour rien...

Ce professeur ignore-t-il que le prix de revient précis de l'enrichissement d'un minéral n'est pas public ? Car il constitue un secret commercial hautement stratégique pour les compagnies minières et les États. Pour montrer que l'enrichissement exige énormément de dépenses, le professeur exagère en ajoutant eau, énergie, pertes de matières, etc. à CAPEX et OPEX ; alors qu'il est suffisant de ne citer que OPEX (Operational Expenditure) qui correspond tout simplement aux dépenses d'exploitation courantes et récurrentes nécessaires au fonctionnement quotidien d'une entreprise.

L'ENRICHISSEMENT DU MINÉRAI N'EST PAS UNE CONTRAINTE INSURMONTABLE

En effet, bien qu'il représente un coût et nécessite des infrastructures, l'enrichissement constitue une routine industrielle plutôt qu'un blocage. En supposant que SOMIPHOS (Société des mines de phosphates) aurait opté pour la méthode de flottation pour l'enrichissement du phosphate, ce qui est probablement le cas, nous aurons donc comme dépense : lavage et ventilation (séchage) : 1 à 2 dollars USD par tonne et flottation (séparation chimique) : 4 à 8 dollars USD par tonne ce qui fait un maximum de 10 dollars USD par tonne. Le phosphate 70% BPL se négocie cette année entre 150 et 160 dollars USD la tonne et, selon plusieurs négociants, les prix ne feront qu'augmenter.

Le professeur voudrait démontrer que l'Algérie ne pourra jamais rattraper l'OCP (Office chérifien des phosphates). Pas de panique ! Les hautes autorités ont affirmé à plusieurs occasions que l'Algérie vise principalement, à travers ce projet, à satisfaire le marché national et à valoriser ses ressources naturelles, tout simplement. Son argument : l'expérience de l'OCP dans le domaine d'exploitation et de commercialisation du phosphate et des engrais. Dans le monde du business, rien n'est définitive-

ment acquis.

En voici la preuve : en mars 2025, le député écologiste et Social français, Tristan Lahais attire l'attention du ministre délégué auprès du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, chargé du commerce extérieur, sur l'importation de phosphate en provenance du Maroc, lequel est utilisé dans la fabrication d'engrais. Ce phosphate marocain affiche des teneurs en cadmium très supérieures à celles d'autres pays exportateurs de phosphate. L'HAS (Haute autorité de santé) et l'ANSES ont démontré la dangerosité du cadmium, métal lourd et classé depuis plus de 10 ans comme cancérigène. Les accords de libre-échange entre la France et le Maroc permettent d'économiser 6,5% de droits de douane sur chaque tonne achetée et provoquent une entrée sur le sol français d'un phosphate dangereux pour la santé des concitoyens. Il lui demande ce qu'il compte faire pour protéger les populations des effets délétères du cadmium.

LE MAROC A ESSAYÉ DE CORRIGER

Probablement pour répondre aux inquiétudes des Français, l'OCP Nutricrops, filiale de l'entreprise marocaine des phosphates affirme en juin 2025, avoir volontairement abaissé la teneur en cadmium dans ses engrais vendus en Europe à moins de 20 mg/kg de P2O5, un seuil trois fois inférieur à la norme européenne de 60 mg/kg de P2O5.

Nous pensons que cette annonce est une tromperie, et pour cause : 1) Des procédés ont été développés certes, mais seulement jusqu'au stade d'essais pilote. Cependant, aucun de ces procédés n'a, à ce jour, connu de réalisation industrielle et ce, en raison des coûts élevés de la décadmiation, 2) Les engrais d'OCP Nutricrops sont commercialisés uniquement en Europe ; 3) Il n'y a aucune trace du logo "Green Label-minimum cadmium" sur les sacs et les emballages des engrais marocains. Par

contre, ce logo est nettement visible sur les sacs des engrais commercialisés en Europe par l'entreprise russe PHOSAGRO.

À l'opposé, le Docteur Bert Quin, créateur de QUINFERT en Nouvelle-Zélande, déclare, dans son article paru en mai 2020 dans Quinfacts - RPR Series (1)2 et intitulé "Cadmium and phosphate rock", : «Le phosphate algérien possède l'un des niveaux de cadmium les plus bas (18 ppm) des gisements de RPR (Reactive phosphate rock) internationalement reconnus. C'est pourquoi je l'importe. »

LE GAZ NATUREL EST UN ATOUT PRIMORDIAL

Le complexe industriel d'Oued El Kebrit, situé dans la wilaya de Souk Ahras, est conçu pour produire une capacité maximale de 4 millions de tonnes par an d'engrais azotés et phosphatés (dont le DAP et l'urée). Le professeur marocain reconnaît que le gaz naturel constitue un atout pour ce projet. Pouvaient-il dire le contraire ? Mais il essaye quand même d'injecter une petite dose de poison en s'inquiétant de l'émission du CO2. Cet expert en chimie s'adresse-t-il à des ignares ? Ne savait-il pas que le CO2 devient une matière première pour la fabrication d'urée, ou carbamide (formule chimique CO (NH2)2). Il résulte de la synthèse à partir de dioxyde de carbone CO2 et d'ammoniac NH3 selon le procédé Bosch-Meiser.

Ne t'inquiète pas pour l'Algérie, cher professeur, le complexe d'engrais phosphaté d'Oued El Kebrit est bien pensé : l'acide sulfurique pour fabriquer l'acide phosphorique, ce dernier sert à fabriquer les engrais MAP, DAP et NPK ; le gaz naturel pour fabriquer l'ammoniac et l'ammoniac pour fabriquer les engrais phosphatés et l'engrais azoté l'urée. La boucle est bouclée ! Au fait, aux dernières nouvelles, selon Terre-net, le prix de la tonne du DAP au 27/08/2026 est de 932,5 euros et la tendance est à la hausse. Vous avez raison, l'Algérie a gaspillé son argent pour rien !

PALESTINE OCCUPÉE

L'armée sioniste continue de cibler les enfants de Gaza

Un enfant a été blessé samedi par les forces d'occupation israéliennes dans le nord de la bande de Gaza.

Dans le sud de la bande de Gaza, l'artillerie israélienne a tiré plusieurs obus en direction des zones au nord-ouest de Rafah, tandis que des véhicules militaires israéliens ont bombardé intensivement les zones sud de Khan Younis. Par ailleurs, des navires de la marine israélienne ont ouvert le feu en direction des côtes de Khan Younis.

L'entité sioniste accélère les mesures visant à imposer une nouvelle réalité sur le terrain dans les zones A et B

L'occupation envahit des régions à Ramallah et au nord de Jérusalem. L'occupation entrave la circulation des citoyens à l'entrée d'Al-Mughayyir. Rapport sur la colonisation : Israël accélère les mesures visant à imposer une nouvelle réalité sur le terrain dans les zones A et B.

Rapport sur la colonisation : Israël accélère les mesures visant à imposer une nouvelle réalité sur le terrain dans les zones A et B.

Le rapport hebdomadaire sur la colonisation documente une intensification des mesures d'expansion des colonies menées par l'occupation israélienne et ses colons, visant à s'emparer de terres et à imposer de nouvelles réalités sur le terrain. Cette tendance s'étend au-delà de la zone C et touche de plus en plus les zones A et B, menaçant les terres palestiniennes et compromettant la continuité géographique entre les villes, villages et communautés palestiniennes en Cisjordanie.

Ce rapport, établi par le Bureau national pour la défense du territoire et la résistance à la colonisation, couvre la période du 29 août au 4 septembre.

Il a expliqué que les mesures d'occupation ne se limitaient plus à la zone classée « C », mais s'étendaient aux zones « A » et « B » par l'établissement d'avant-postes coloniaux, la saisie de terres, la construction de routes et l'imposition de restrictions sur l'accès des citoyens à leurs terres, en plus de l'expansion des pouvoirs de la soi-disant « administration civile » israélienne dans ces zones.

Le rapport indique que La Paix Maintenant a recensé l'établissement de 26 avant-postes de colonisation et exploitations pastorales dans la zone B, dont sept nouveaux avant-postes documentés par l'organisation fin 2024, suivis de 19 autres, la plupart établis ces derniers mois.

L'établissement de ces avant-postes s'est accompagné de la construction de routes, de l'accaparement des ressources en eau et de restrictions à la circulation des Palestiniens, permettant ainsi à un petit nombre de colons de contrôler de vastes étendues de terres.

Le rapport a mis en lumière l'escalade du recours aux mesures et ordres militaires par les autorités d'occupation dans la zone A, notamment la décision prise en février dernier par le prétendu « Cabinet de sécurité israélien » autorisant la prétendue « Administration civile » à faire appliquer et à contrôler les réglementations environnementales, hydriques et archéologiques dans les zones A et B.

En juillet dernier, le commandant auto-proclamé du Commandement central de l'armée d'occupation, Avi Bluth, a signé 15 ordres de confiscation portant sur la saisie d'environ 200 dounams dans la zone A, dans le but de construire une route reliant les localités d'Emek Dotan,



près d'Arraba, et de Noa, au nord de Qabatiya.

Dans le même esprit, la commission des finances de la Knesset israélienne a approuvé en juillet dernier le transfert de 113 millions de shekels à la soi-disant « Administration civile » pour le développement et la préservation des sites archéologiques de Cisjordanie.

Le rapport précisait qu'une partie de ces fonds serait allouée aux fouilles et à la mise en valeur des sites archéologiques des zones A et B. Par la suite, le ministre israélien des Finances, Bezalel Smotrich, figure de proue de la droite israélienne, a annoncé que ces fonds serviraient à la mise en œuvre d'un plan de projets archéologiques, mentionnant notamment les bassins de Salomon, près de Bethléem, parmi les sites ciblés.

Parmi les développements de peuplement les plus importants de la semaine, un nouveau village appelé « Noa » a été établi lundi dernier, au sud des villages « Ganim » et « Kadim », qui sont construits sur des terres appartenant aux citoyens au sud-est de Jénine.

Le même jour, Smotrich annonçait l'attribution de 370 dounams de terrain à Abou Dis et Arab al-Sawahra, dans le gouvernorat de Jérusalem, pour la création d'une nouvelle colonie appelée « Mishmar Yehuda », au sein du bloc de colonies de Gush Etzion, dans le sud de la Cisjordanie.

En décembre 2025, les autorités d'occupation publiaient un avis portant sur environ 3 380 dounams pour ce projet, portant la superficie totale allouée à la colonie à environ 3 750 dounams.

Dans le gouvernorat de Ramallah et d'al-Bireh, les autorités d'occupation israéliennes ont émis un ordre militaire autorisant la saisie de 37 481 dounams de terrain dans la ville de Beitunia, sous prétexte d'agrandir un site militaire adjacent à la colonie de Beit Horon, pour une durée de 60 jours à compter de sa date d'émission.

Elles ont également émis un ordre militaire autorisant la saisie de plus de 15 dounams de terrain dans la ville d'al-Bireh, afin d'établir une « voie de sécurité » d'environ quatre kilomètres de long autour de la colonie de Psagot, construite sur les terres de Jabal al-Taweel, à l'est de la ville.

Dans un autre développement, la semaine dernière, les autorités d'occupation ont ouvert une nouvelle colonie appelée « Ma'ale Arugot » au sein du bloc de colonies « Gush Etzion » dans le sud de la Cisjordanie, sur un axe reliant la partie ouest du bloc à sa partie est.

Le Conseil national palestinien condamne les appels de ministres sionistes à expulser les Gazaouis

Le président du Conseil national palestinien a condamné vendredi les appels du ministre israélien de la Défense, Israel Katz, et du ministre de la Sécurité nationale, Itamar Ben-Gvir, à expulser les Palestiniens de la bande de Gaza, affirmant qu'ils constituent une « grave violation du droit international ».

Rawhi Fattouh a déclaré que les propos de Katz et de Ben-Gvir « révèlent un projet de nettoyage ethnique systématique », selon un communiqué relayé par l'agence de presse palestinienne officielle Wafa.

Ben-Gvir a dévoilé jeudi un plan appelant au déplacement de 1,86 million de Palestiniens de Gaza sur une période de sept ans, par la création d'un ministère dédié chargé de superviser le processus. Katz avait reconnu la veille que les pressions exercées par des pays arabes sur le président américain Donald Trump, ainsi que les offres d'investissement qui lui avaient été faites, avaient gelé un plan visant à déplacer les Palestiniens de l'enclave.

« Transformer le déplacement forcé en une politique ouvertement déclarée et considérer l'arrachement des Palestiniens à leur terre comme une option politique constitue une grave violation des règles du droit international humanitaire et de la Charte des Nations unies », a déclaré Fattouh. Il a affirmé que ces propos montraient « le mépris du gouvernement israélien pour les conventions internationales et sa tentative de les considérer comme des contraintes dont il cherche à se débarrasser ». Fattouh a également averti que les efforts visant à affaiblir la Cour pénale internationale et à saper son mandat encourageraient les auteurs de « meurtres, de génocide et de nettoyage ethnique » à poursuivre leurs violations sans avoir à rendre de comptes.

Il a appelé la communauté internationale et le Conseil de sécurité de l'ONU à s'opposer aux tentatives visant à affaiblir la justice internationale et à protéger son indépendance, tout en réclamant des sanctions contre le gouvernement israélien et que les violations du droit international fassent l'objet de poursuites.

Des responsables israéliens ont à plusieurs reprises avancé des propositions visant à expulser les Palestiniens de Gaza depuis le début des massacres à Gaza en octobre 2023, suscitant un large rejet arabe et international ainsi que des avertissements selon lesquels de tels projets constitueraient un nettoyage ethnique.

Les attaques israéliennes à Gaza ont tué plus de 73 000 morts palestiniens, en blessant 174 000 autres, la plupart des victimes étant des femmes et des enfants, tandis qu'environ 90 % des infrastructures de l'enclave ont été détruites.

L'UE réaffirme son soutien au plan de paix et à la solution à deux États

Kaja Kallas réaffirme l'engagement de l'UE pour le plan de paix à Gaza et la solution à deux États, tout en dénonçant l'impunité des violences en Cisjordanie.

La Haute Représentante de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, Kaja Kallas, a réaffirmé le soutien de l'UE au plan de paix pour la bande de Gaza, tout en soulignant sa volonté de poursuivre la coopération avec ses partenaires en faveur de la mise en œuvre d'une solution à deux États, rapporte l'agence de presse palestinienne Wafa.

Dans un communiqué de presse publié à l'issue d'une réunion informelle des ministres des Affaires étrangères de l'UE qui s'est tenue en Irlande mercredi, Kallas a ajouté que les ministres avaient discuté de la détérioration rapide de la situation humanitaire dans la bande de Gaza et en Cisjordanie occupée. Elle a constaté l'escalade continue des violences perpétrées par les colons israéliens et les confiscations de terres dans les territoires palestiniens. Et de souligner que les responsables de ces attaques restent souvent impunis.

Elle a assuré que l'Union européenne poursuivrait son soutien au plan de paix pour Gaza et renforcerait sa coopération avec ses partenaires en vue de faire avancer la solution à deux États. Kaja Kallas a également indiqué que la question palestinienne occuperait une place centrale dans les échanges diplomatiques de l'UE lors des prochaines sessions de l'Assemblée générale des Nations unies. Ces déclarations de Kallas interviennent dans un contexte d'agression sioniste persistante contre la bande de Gaza, qui a fait de nombreuses victimes et causé des destructions considérables sur l'ensemble du territoire, et qui coïncide avec une intensification des attaques sionistes et de la colonisation en Cisjordanie occupée.

SUD DU LIBAN

Plusieurs localités ciblées par des tirs d'artillerie sionistes

Des tirs d'artillerie sionistes ont visé, vendredi, les abords des localités de Beït Lif et Srifa, dans le sud du Liban, a rapporté l'agence de presse libanaise ANI. A l'aube, des bombardements ont ciblé déjà les localités de Mansouri, Majdel Zoun et Biyout el-Siyyad, tandis que la localité de Zawtar Charqiyyé et les abords de Mayfadoun ont été soumis à des tirs d'artillerie sionistes intermittents.

La même source ajoute qu'un char Merkava sioniste a ciblé les quartiers de Zawtar Charqiyyé en direction de Mayfadoun, alors que des explosions successives, accompagnées de tirs de mitrailleuses lourdes, ont été entendues depuis les abords ouest de la localité. Des incendies se sont déclarés dans le quartier ciblé de Zawtar Charqiyyé, en direction de Mayfadoun, à la suite des bombardements sionistes, conclut ANI.

ARTHROSE

5 aliments pour soulager la douleur

La santé passe par ce que nous mangeons. C'est d'autant plus le cas lorsque l'on souffre de maladies comme l'arthrose, pour lesquelles il n'existe que des traitements symptomatiques. Certains aliments sont d'ailleurs particulièrement indiqués.



L'arthrose est la maladie articulaire la plus répandue et se caractérise par une destruction du cartilage qui s'étend à toutes les structures de l'articulation (colonne vertébrale, doigts, genoux, hanche, épaule, coude, poignet, cheville). Son évolution est imprévisible et il n'existe aujourd'hui que des traitements symptomatiques (antalgiques, anti-inflammatoires non stéroïdiens (AINS), infiltration de corticoïdes...).

Néanmoins, certaines mesures non médicamenteuses sont indispensables pour limiter la progression de la maladie. Outre la pratique d'une activité sportive régulière, il est aussi conseillé de surveiller son poids et son alimentation. Certains aliments sont par ailleurs particulièrement recommandés en cas d'arthrose :

Le curcuma

Le curcuma est une épice santé qui a le vent en poupe, en

raison de ses nombreux bienfaits. Outre ses propriétés antiseptiques et anti-inflammatoires, il a aussi des vertus antioxydantes. Selon le docteur Franck Gigon, spécialiste des plantes médicinales, « Des milliers d'études ont été publiées à son sujet depuis dix ans. Ses pigments polyphénoliques, appelés curcuminoïdes, ont révélé des propriétés anti-inflammatoires et antioxydantes de premier plan ».

Ainsi le curcuma a un réel effet bénéfique sur l'arthrose et permet notamment de limiter les raideurs et la douleur consécutives de cette maladie.

Le gingembre

Le gingembre est un aliment thérapeutique utilisé depuis l'Antiquité. Ce rhizome à la saveur piquante et parfumée possède de multiples vertus. Il permet notamment de calmer les nausées et stimule la sécrétion de

bile facilitant ainsi la digestion. Ses propriétés aphrodisiaques sont particulièrement connues.

Autre atout du gingembre, ses vertus anti-inflammatoires et antioxydantes dues au gingerol, au shogaol et au zingérone qu'il contient. Par conséquent cette épice est un véritable allié pour lutter contre les douleurs articulaires et donc l'arthrose.

La cerise

Comme tous les petits fruits rouges, la cerise est gorgée d'antioxydants. Bon à savoir : la cerise acidulée, celle que l'on utilise pour faire du jus par exemple, est cinq fois plus riche en antioxydants que la cerise douce. Ce sont les anthocyanines de la cerise acidulée qui lui procurent ses propriétés antioxydantes. Si vous avez des difficultés à trouver ce fruit frais, n'hésitez pas à en acheter sous forme de jus. Cette boisson est

d'ailleurs plébiscitée par les sportifs pour soulager leurs douleurs au niveau des articulations. Alors si vous souffrez d'arthrose n'hésitez pas à en boire.

Les noix

Les oméga 3 permettent de lutter contre l'inflammation. Et ça tombe bien puisque les noix en contiennent une quantité importante ! Elle se distingue des autres fruits à écale et oléagineux par son contenu particulièrement élevé en acides gras polyinsaturés, principalement sous forme d'oméga-3.

N'hésitez donc pas à introduire quotidiennement des noix dans votre alimentation : elles soulageront vos douleurs articulaires liées à l'arthrose. Sachez que ce fruit oléagineux contient la proportion idéale d'acides gras oméga-3 (par rapport aux acides gras oméga-6) à avoir dans notre alimentation.

Le chou

Le chou fait partie de la famille des crucifères. Ce légume est riche en vitamines B1, B6, C, K, fer et manganèse mais aussi en antioxydants est particulièrement conseillé dans le cadre d'une alimentation anti-arthrose.

L'idéal est de consommer le chou cru ou bien très peu cuit, car il perd certaines propriétés santé (les glucosinolates) lors de la cuisson. Même si la variété la plus riche en antioxydants est le chou frisé, n'hésitez pas à manger des choux de Bruxelles, des choux kale, choux rouges, choux-fleurs...

La marche serait aussi bénéfique que le sport en salle ?

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, la marche est une très bonne activité sportive. Pratiquez régulièrement et à bon rythme, elle procure au corps de très grands avantages. On vous explique tout.

La marche est-elle une activité physique ?

D'après l'OMS, l'activité physique désigne « tout mouvement corporel produit par les muscles squelettiques qui requiert une dépense d'énergie. L'activité physique désigne tous les mouvements que l'on effectue notamment dans le cadre des loisirs, sur le lieu de travail ou pour se déplacer d'un endroit à l'autre. Une activité physique d'intensité modérée ou soutenue a des effets bénéfiques sur la santé ».

Ainsi, la marche, le vélo, le jeu... sont des façons très courantes de pratiquer une activité sportive.

La marche peut être une excellente alternative à la salle de sport, pour ceux qui n'aiment pas les machines. L'important est que l'activité sportive soit appréciée, et adaptée au niveau de chacun.

La marche, si elle est assez longue et régulière, serait alors aussi bénéfique que le sport en salle.

Améliorer sa santé mentale grâce à la marche

D'après les professionnels de santé, marcher quotidiennement aurait de grands bénéfices pour la santé. En effet, cette activité agirait directement sur les appareils circulatoires et permettrait de :

Réduire le risque de maladies cardiovasculaires et d'AVC, baisser la tension artérielle, diminuer le taux de cholestérol sanguin, augmenter la densité osseuse, cela permet de prévenir l'ostéoporose, atténuer les douleurs liées à l'arthrose, soulager les maux de dos.

Marcher quotidiennement améliorer l'état de santé général et augmente la longévité. D'après le rapport du Directeur du département de la Santé des États-Unis, les marcheurs vivent plus longtemps et ils ont une meilleure qualité de vie.

La marche permet également d'améliorer la condition physique, de contrôler son poids, de prendre soin de sa santé mentale et d'accélérer le processus de guérison.

Pour commencer cette activité, il faut savoir qu'il est préférable de le faire tous les jours. En effet, les bienfaits sont cumulatifs. Plus les séances sont espacées, plus les bienfaits seront réduits.

Lorsqu'il s'agit d'activité douce mais dynamique, il faut que la séance dure au moins trente à quarante minutes. Enfin, marchez entre 4 et 5 km/h. Ralentissez lorsque la respiration devient difficile.

Colère, un danger pour la santé cardiovasculaire ?

C'est bien connu, la colère est un vilain défaut qui échauffe les esprits et crée une ambiance désagréable pour l'entourage de la personne qui s'emporte. Mais saviez-vous que la colère pouvait également avoir un impact sur la santé cardiovasculaire d'un individu ? C'est ce que suggère une récente étude américaine selon laquelle un état colérique fréquent pourrait altérer le fonctionnement vasculaire d'un adulte en bonne santé. Zoom sur les conclusions de ces travaux.

Quels effets sur la santé cardio-vasculaire ?

Il est des émotions fortes capables de provoquer une dysfonction du myocarde. Mais jusqu'à présent, peu d'études scientifiques s'étaient penchées sur les méfaits de la colère. C'est désormais chose faite avec une récente étude américaine publiée dans le Journal of the American Heart Association.

Soutenue par les Instituts nationaux de la santé américains (NIH), cette étude randomisée a enrôlé :

280 adultes en bonne santé.

Agés de 18 à 73 ans.

Ne souffrant pas de maladies cardio-vasculaires.

Ne présentant pas d'antécédents d'hypertension, de diabète, de dyslipidémie ou de tabagisme.

Ne présentant pas de facteurs de risque de maladies cardio-vasculaires.

Sans traitement médicamenteux.

L'objectif de cette étude ? Estimer les effets aigus d'une colère provoquée, d'une anxiété provoquée et d'une tristesse provoquée, en comparaison avec une émotion neutre. Pour cela, les scientifiques ont

réparti les participants en différents groupes devant réaliser une tâche censée faire naître l'émotion correspondante :

Un groupe « colère » : les membres de ce groupe devaient parler pendant 8 minutes d'expériences personnelles ayant suscité chez eux un sentiment de colère.

Un groupe « anxiété » : les membres de ce groupe devaient parler pendant 8 minutes d'expériences personnelles ayant suscité chez eux un sentiment d'anxiété.

Un groupe « tristesse » : les membres de ce groupe devaient lire à voix haute pendant 8 minutes des déclarations suscitant la tristesse.

Un groupe « témoin » : les membres de ce groupe devaient compter à voix haute pendant 8 minutes.

Pour pouvoir procéder aux comparaisons, les scientifiques ont mesuré les variations du flux sanguin dans les vaisseaux sanguins du bras dominant de chaque participant. Cette mesure a été réalisée avant et après l'expérience (immédiatement après, puis 3, 40, 70 et 100 minutes après l'expérience)

La colère à l'origine d'une moins bonne dilatation des vaisseaux

Après analyse des données, les chercheurs ont pu observer :

Une réduction significative de la capacité de dilatation des vaisseaux sanguins immédiatement après la réalisation de l'exercice chez les participants du groupe « colère » comparé au groupe témoin.

Un maintien de cette réduction significative jusqu'à 40 minutes après l'exercice avant de diminuer.

L'absence d'impact de l'exercice sur la

capacité de dilatation des vaisseaux sanguins des personnes des groupes « anxiété » et « tristesse ».

Ainsi, d'après les résultats de cette étude, il semblerait que l'état physiologique induit par l'état de colère altère la capacité d'ouverture des vaisseaux sanguins. Or, selon des études précédemment menées, cette moins bonne dilatation des vaisseaux sanguins pourrait être à l'origine du développement de l'athérosclérose, augmentant à long terme le risque d'infarctus du myocarde ou d'accident vasculaire cérébral.

Selon les propos du responsable de cette étude, des états de de colère fréquents peuvent induire des lésions chroniques au niveau des vaisseaux sanguins pouvant provoquer à terme des effets irréversibles sur la santé vasculaire de l'individu.

Des recherches à approfondir

Si les auteurs de cette étude conviennent qu'il reste à éclaircir le lien entre les effets transitoires aigus de la colère et le risque cardiovasculaire à long terme, ils sont persuadés que la répétition des dommages vasculaires au fil du temps peut générer un risque accru de maladies cardiovasculaires. En attendant, il peut être intéressant d'apprendre à maîtriser ses accès de colère au moyen de séances d'activité physique, d'exercices de respiration voire d'une thérapie cognitive-comportementale.

Prochaine étape pour les chercheurs ? Identifier de manière précise les mécanismes sous-jacents impliqués dans ce processus et élargir les travaux à un panel de volontaires adultes plus âgés présentant des problèmes de santé et suivant un traitement médicamenteux.



Selection du jour

TF1

20h10

Spider-Man : No Way Home

Avec Tom Holland, Zendaya, Jake Gyllenhaal, Samuel L. Jackson, Marisa Tomei, Jon Favreau, Jacob Batalon, Tony Revolori, Angourie Rice, Remy Hii, Martin Starr, J.B. Smoove, Jorge Lendeborg Jr., Cobie Smulders, Numan Acar

Pour la première fois dans son histoire cinématographique, Spider-Man, le héros sympa du quartier, est démasqué et ne peut désormais plus séparer sa vie normale de ses lourdes responsabilités de super-héros. Il est par ailleurs devenu un fugitif recherché par le gouvernement, qui l'accuse du meurtre de Mysterio. Quand il demande de l'aide au docteur Strange, les enjeux deviennent encore plus dangereux, le forçant à découvrir ce qu'être Spider-Man signifie véritablement.



arte

20h05

Le cardinal

Avec Tom Tryon, John Huston, Romy Schneider, Carol Lynley, Raf Vallone, Dorothy Gish, Maggie Mc Namara, Cecil Kellaway, Burgess Meredith, Jill Haworth, Tullio Carminati, Ossie Davis



Stephen Fermoy est ordonné prêtre en 1917 à Rome. A peine en poste, il se trouve face à un douloureux cas de conscience : sa sœur Mona veut épouser un juif. Son intransigeance conduira le couple à la rupture. Mona partira avec un danseur mondain. Stephen se heurte ensuite au cardinal Glennon qui l'envoie dans la paroisse la plus dés-heritée du pays où il ne trouve qu'un pasteur mourant. Ayant appris que sa sœur erre de bouge en bouge, il revient pour apprendre qu'elle est enceinte. Il préférera que naisse l'enfant et que meure la mère. Ces drames successifs le bouleversent. Bien que devenu le secrétaire du cardinal Glennon, il envisage de quitter les ordres.

france 2

20h10

Boîte noire



Avec Pierre Niney, Lou de Laâge, André Marcon, André Dussolier, Sébastien Poudroux, Olivier Rabourdin, Grégory Derangère, Aurélien Recoing, Aurélia Frachon, Antony Hickling, Quentin D'Hainaut, Lorène Devienne

Le Bourget, 2020. Acousticien du BEA, Mathieu Vasseur est la meilleure oreille de la sécurité de l'aviation civile. Après le crash d'un Atrian 800 qui reliait Dubaï à Paris avec plus de 300 passagers et membres d'équipage, Mathieu doit faire parler l'enregistreur de conversations de l'appareil. Erreur de pilotage ? Défaillance technique ? Acte terroriste ? L'analyse minutieuse des boîtes noires va pousser Mathieu à mener en secret sa propre investigation.

france 3

20h10

Brokenwood

Avec Neill Rea, Fern Sutherland, Christina Ionda, Jarod Rawiri, Karl Willetts, Tracy Lee Gray, Jason Hoyte, Kauri Williams, Bronwyn Bradley, Cameron Rhodes, Michael Galvin, Roy Ward, Daniel Watterson

Une soirée quiz est organisée au lycée de Brokenwood afin de récolter des fonds pour sauver la bibliothèque de l'établissement. C'est Ryan Osborne, célèbre animateur radio et ancien élève du lycée, qui joue les animateurs. Mais à la fin de la soirée, une explosion a lieu dans un cabanon près de la piscine du lycée et on découvre le corps de Ryan.



M6

20h10

L'amour est dans le pré

Présenté par : Karine Le Marchand

«L'amour est dans le pré» revient pour une 21e saison plus touchante que jamais. Cette année encore, Karine Le Marchand ouvre les portes des exploitations agricoles où battent des cœurs en quête d'âme soeur et, derrière les tracteurs et les étables, se cachent des hommes et des femmes aux parcours extraordinaires, dont les rêves et les espoirs résonnent en chacun de nous. Si certains ont connu l'amour puis la



solitude, d'autres attendent encore ce premier grand frisson et tous partagent cette même quête universelle : trouver quelqu'un avec qui partager leur vie et leur passion. Préparez-vous à rire, à pleurer, à vous émuvoir, car cette 21e saison promet déjà son lot de moments inoubliable.

W9

20h25

Seul sur Mars

Avec Matt Damon, Jessica Chastain, Kristen Wiig, Jeff Daniels, Michael Peña, Sean Bean, Kate Mara, Sebastian Stan, Aksel Hennie, Chiwetel Ejiofor, Benedict Wong, Mackenzie Davis, Donald Glover, Nick Mohammed, Chen Shu

La NASA a mis sur pied la mission Arès III sur la planète Mars, à laquelle participe six astronautes chevronnés. Mais l'expédition est prise dans une violente tempête de sable et le commandant Melissa Lewis ordonne un décollage d'urgence et l'abandon de la mission. Heurté par un débris, Mark Watney, l'un des astronautes, disparaît. Le vaisseau quitte la «planète rouge» sans Mark, que tous ses coéquipiers croient mort.

LE MAGHREB
Le Quotidien de l'Économie

Édité par la SARL
Maghreb Presse
Édition
au capital
De 5.200.000 DA
Compte bancaire :
00100625030030024926
BNA agence Kouba

Directeur de la Publication
Salah Lakoues

Direction de la Rédaction
Administration
BP 545,
Maison de la presse Safir Abdelkader
Kouba - Alger
Tél Adm : 023 70 94 94
Tél Réd : 023 70 94 61
Fax Pub : 023 70 94 58
Fax Réd : 023 70 94 09

Site internet :
www.lemaghreb.dz
e-mail:
maghrebjournal@yahoo.fr

Impression
SIA Alger
EPE - SPA Imprimerie "Centre"
Siège social : Zone Industrielle
El-Alia Bab-Ezzouar - Alger
Diffusion
Centre : MPE
Est : MPE

« Pour votre Publicité s'adresser à :
l'Entreprise Nationale de
communication, d'Édition et de
Publicité »
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur -
Alger.
Téléphone : 020.05.20.91 / 020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

*Les manuscrits,
photographies ou tout
autre document et
illustrations adressés ou
remis à la rédaction ne
seront pas rendus et ne
peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.*

16,3 Le taux d'obésité chez les personnes âgées de 18 ans et plus dans l'UE s'est établi à 16,3 % en 2025, selon Eurostat.

CONFLIT AMÉRICANO-IRANIEN

Des explosions entendues près de l'île de Kharg, dans le golfe Persique

De fortes détonations ont retenti aux abords de l'île de Kharg, qui abrite le principal terminal d'exportation pétrolière de l'Iran dans le golfe Persique, ont rapporté des médias iraniens.

Selon l'agence de presse Fars, plusieurs bruits d'explosions ont été entendus dans le secteur. Aucun panache de fumée ni départ de feu n'a toutefois été constaté sur place, et l'origine précise de ces détonations demeure pour l'heure inconnue. De son côté, le Réseau d'information des étudiants iraniens (SNN) a affirmé que les forces américaines avaient pris pour cible un pétrolier de faible tonnage au large de l'île, précisant que la frappe n'a fait aucune victime.

Le président américain Donald Trump a déclaré vendredi que Washington pourrait frapper le site iranien de la montagne de la Pioche « très bientôt », tout en qualifiant le conflit en cours avec Téhéran de « petite affaire » et en affirmant que les États-Unis menaient des frappes intermittentes. Interrogé sur la question de savoir si l'affrontement devait être considéré comme une guerre, Trump a déclaré qu'il préférerait parler de « conflit militaire ».

« Beaucoup de gens n'appellent pas cela une guerre. Moi, j'appelle cela un conflit militaire parce que c'est une petite affaire pour nous. Ce n'est pas quelque chose d'important », a-t-il déclaré aux journalistes dans le Bureau ovale. Trump a affirmé que les États-Unis menaient des « frappes intermittentes » et a soutenu qu'il n'y avait eu aucun combat actif pendant plusieurs jours avant une récente attaque américaine visant des systèmes radar iraniens. « Nous ne combattons pas en ce moment. Il n'y a pas de combats », a-t-il déclaré, ajoutant que les États-Unis contrôlaient le trafic dans le détroit d'Ormuz



et frappaient les capacités militaires iraniennes. Trump a affirmé que les États-Unis avaient détruit des radars iraniens, des avions ainsi que d'autres systèmes protégeant cette voie navigable stratégique, et que des dragueurs de mines avaient déminé le détroit. Il a également affirmé que les États-Unis avaient empêché l'Iran de développer une arme nucléaire, soutenant que l'intervention de Washington avait protégé Israël ainsi que l'ensemble du Moyen-Orient. « Ils n'auront pas d'arme nucléaire. C'est ce que nous avons fait », a déclaré Trump. « L'Iran n'aura pas d'arme nucléaire parce que, s'il en avait une, vous ne seriez probablement pas là très longtemps. » Trump a déclaré :

« Nous pourrions frapper la montagne de la Pioche très bientôt », ajoutant que les États-Unis savent « qui se déplace à la montagne de la Pioche » ainsi que dans l'ensemble de l'Iran. Interrogé sur la date à laquelle le conflit prendrait fin, Trump a déclaré qu'il ne pouvait pas donner de calendrier, mais a estimé que Washington avait déjà atteint son objectif principal.

« Nous avons déjà remporté l'essentiel : il n'y aura pas d'arme nucléaire », a-t-il déclaré.

Trump a ajouté que même si les États-Unis se retiraient immédiatement, « il leur faudrait 25 ans pour reconstruire leur pays ».

R. I.

Post scriptum

PAR : B. KHEMIS

« Correct the Map » : L'Afrique obtient le soutien de l'ONU, Washington seul contre tous

Un vote historique à l'Assemblée générale des Nations unies. Le 4 septembre, 164 États ont approuvé une résolution appelant à une représentation cartographique plus fidèle du monde, et en particulier du continent africain. Les États-Unis se sont retrouvés seuls à voter contre. Six pays se sont abstenus : l'Ukraine, la Moldavie, la Géorgie, la Serbie, la Lituanie et l'Estonie.

Au cœur du débat : le projet de résolution A/80/L.104, porté par le Togo au nom du Groupe africain, et l'initiative « Correct the Map ». Une initiative qui vise à corriger une injustice visuelle vieille de plusieurs siècles.

C'est le ministre togolais des Affaires étrangères, Robert Dussey, qui a défendu le texte devant la 114^e séance plénière de l'Assemblée générale.

Pour lui, la question dépasse la simple géographie. « Corriger la carte, c'est rappeler que chaque région du monde compte, que chaque peuple mérite d'être vu à sa juste place et que l'Afrique, comme toutes les autres régions, doit apparaître dans la conscience universelle non pas diminuée par des distorsions du passé, mais reconnue dans sa réalité, sa contribution et son avenir », a-t-il déclaré. La cible principale de cette initiative est la projection de Mercator. Mise au point au XVI^e siècle pour la navigation maritime, cette projection est encore massivement utilisée dans les salles de classe, les manuels et les médias. Or elle déforme considérablement les superficies.

Plus on s'éloigne de l'Équateur, plus les pays paraissent grands.

Résultat : sur une carte en projection Mercator, le Groenland et l'Afrique semblent avoir une taille comparable. La réalité est pourtant tout autre. L'Afrique est environ 14 fois plus vaste que le Groenland. En superficie, le Groenland se rapproche davantage de la République démocratique du Congo que de l'ensemble du continent africain.

« Corriger la carte, c'est réfléchir à la manière dont le savoir est produit, transmis et visualisé et contribuer à une représentation juste, fidèle des superficies des continents dans la cartographie mondiale », a poursuivi Robert Dussey.

Le chef de la diplomatie togolaise a fait le lien avec un débat plus large au sein de l'ONU : celui de la représentativité. « Nous affirmons souvent que les Nations unies doivent refléter le monde tel qu'il est », a-t-il rappelé. « Aujourd'hui, nous vous proposons de faire en sorte que les cartes qui représentent le monde répondent elles aussi à cette exigence. »

La résolution ne vise pas à interdire la projection Mercator. Elle appelle simplement les États membres, les institutions éducatives et les organisations internationales à privilégier des projections qui restituent plus fidèlement les superficies réelles. En première ligne : la projection Equal Earth. Conçue récemment par des cartographes, Equal Earth conserve les

proportions relatives des continents et des pays, tout en gardant une forme visuellement agréable. C'est cette projection que l'Assemblée générale a choisi de soutenir.

Le vote a été massif : 164 voix pour. Seuls 6 pays se sont abstenus. Et un seul a voté contre.

Avant le scrutin, le représentant des États-Unis auprès de l'ONU avait appelé à rejeter le texte. Et après le vote, Washington a assumé sa position solitaire.

Pour la délégation américaine, cette résolution n'est pas une simple correction technique. Elle y voit au contraire l'expression d'une « idéologie » plus large. Washington estime également que l'ONU se détourne ainsi de ses missions prioritaires : la paix internationale, la prospérité et les relations entre les États. Une position qui a surpris. Car sur le fond, personne ne conteste les chiffres. Tout le monde s'accorde à dire que Mercator déforme. Mais pour les États-Unis, inscrire le choix d'une projection dans une résolution de l'Assemblée générale revient à politiser la science.

Ce vote isolé met néanmoins les États-Unis en porte-à-faux avec une très large majorité des États membres, dont l'ensemble du Groupe africain, l'Union européenne, la Chine, le Brésil ou encore l'Inde. Pourquoi tant de mobilisation pour une carte ? Parce qu'une carte n'est

jamais neutre. Elle façonne notre vision du monde dès l'école. Elle influence la manière dont on perçoit l'importance géopolitique, économique ou démographique d'un continent.

En réduisant visuellement l'Afrique, la projection Mercator a contribué, consciemment ou non, à une certaine marginalisation du continent dans l'imaginaire collectif. Or l'Afrique, c'est 30,3 millions de km². C'est 1,4 milliard d'habitants. C'est le continent le plus jeune du monde et celui dont la croissance sera la plus forte dans les prochaines décennies.

« Correct the Map » est donc aussi un acte symbolique. Un rappel que la décolonisation passe aussi par les outils du savoir. Par la manière dont on représente le monde.

La résolution adoptée n'a pas de force contraignante. Mais elle a une portée politique forte. Elle envoie un message : la communauté internationale reconnaît la nécessité de représentations plus justes. Pour Robert Dussey et le Groupe africain, c'est une première victoire. Reste maintenant à la traduire dans les faits : dans les manuels scolaires, dans les médias, dans les institutions.

Car comme l'a dit le ministre togolais : une carte juste, c'est une manière de dire à des milliards de personnes qu'elles comptent, et qu'elles sont vues à leur vraie taille.

B. KH.